



ANP :

Reddition d'un terroriste et arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Jeudi 18 Septembre 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

Enseignement supérieur:

4.112 postes budgétaire alloués au recrutement de professeurs pour l'exercice 2025



page 3

Actualité



Attaf reçoit l'envoyé
personnel
du Secrétaire général
des Nations unies
pour le Sahara
occidental 3

Exposition universelle
d'Osaka:
L'Algérie organise
une conférence
scientifique sur
la stratégie nationale
pour le développement
des énergies renouve-
lables et l'hydrogène 2

Banques :
hausse
de 5,3 %
des crédits
à l'économie
à fin 2024 2

Le ministère de l'Education nationale invite les élèves
de tous les cycles à participer au "Prix national
de l'innovation scolaire"

p3

ANP : Reddition d'un terroriste et arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations, durant la période du 10 au 16 septembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 10 au 16 septembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Okbaoui Badi alias +Hamza+ s'est rendu aux autorités militaires de Bordj

Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets. Ledit terroriste avait rejoint les groupes terroristes activant à l'extérieur du pays en 2016", note le communiqué. Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés

de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 60 narco-trafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 4 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 72 kilogrammes de cocaïne et 372407 comprimés psychotropes ont été saisis", relève le bilan. "A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 1182 individus et saisi 33 véhicules, 472 groupes électrogènes, 234 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipe-

ments utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "15 autres individus ont été appréhendés et 7 fusils de chasse, 66.260 litres de carburants, ainsi que 5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 411 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 940 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP. *Karima/H*

Banques : hausse de 5,3 % des crédits à l'économie à fin 2024

Les crédits à l'économie accordés par le secteur bancaire ont atteint 11.256,5 milliards de dinars (mds DA) à fin 2024, enregistrant une hausse de 5,3% sur un an, selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie. Cette évolution traduit "une dynamique de financement stable", a souligné la Banque centrale, précisant que les banques publiques ont assuré 72,9% de l'accroissement global des crédits, contre 27,1% pour les banques privées. Par statut juridique, l'encours de crédits accordés au secteur public a atteint 4.567,6 mds DA à fin 2024, contre 4.458,6 mds DA un an auparavant, soit une progression de 2,4%, selon le rapport publié sur le site web de la Banque d'Algérie. Le secteur privé a, pour sa part, bénéficié de 6.688,9 mds DA de financements, contre 6.236,3 mds DA à fin 2023, enregistrant une hausse de 7,3%. La répartition sectorielle des crédits montre que les industries manufacturières demeurent les principaux bénéficiaires, notamment à travers les crédits d'exploitation et d'investissement, alors que le secteur de la

construction arrive en seconde position, bénéficiant principalement de crédits à long terme. Par ailleurs, le rapport fait état d'un élargissement du réseau bancaire national, qui comptait à fin décembre dernier 1.673 agences (1.272 pour les sept banques publiques et 401 pour les banques privées). Sur l'ensemble de ce réseau, 102 agences sont exclusivement dédiées à la finance islamique à fin 2024, contre 89 agences un an plus tôt. Ainsi, le ratio population active/guichets bancaires s'est légèrement amélioré en 2024, soit un guichet pour 7.946 personnes en âge de travailler, contre 7.975 en 2023, selon la même source. Le nombre de comptes bancaires actifs en dinars a progressé de 5,62%, atteignant 13.709.533 comptes en 2024, tandis que les comptes en devises ont totalisé 5.194.595 unités, soit une hausse de 10,42%. A fin 2024, l'encours des ressources collectées par les banques s'est établi à 16.246,4 mds DA, en progression de 8,9%, un rythme supérieur à celui observé une année auparavant (+2,7%).

Bilan confortable pour le secteur bancaire
S'agissant de la finance islamique, l'encours des dépôts a atteint 793,5 mds DA, en hausse de 17% sur un an. Comparativement à 2023, l'encours global de financement relevant de la finance islamique a poursuivi sa tendance haussière, atteignant 532,2 mds DA, soit une augmentation de 16%. Par type de produit, les financements à travers la formule Salam continuent d'occuper la première position, avec une part de 32,73%, suivis par la Mourabaha (32,63%) et l'Ijara (22,86%). Concernant l'évolution de la situation monétaire, la Banque d'Algérie relève une croissance de 9,03% de la masse monétaire (agrégat M2), passant de 24.330,81 mds DA fin 2023 à 26.528,94 mds DA fin 2024. S'agissant du taux de change, la Banque centrale indique que, pour la deuxième année consécutive, le dinar algérien s'est apprécié face au dollar américain, à l'euro, au yen japonais et au yuan chinois, respectivement et en moyenne annuelle, de 1,32%, 1,24%, 8,56% et 2,93% en

2024. Globalement, la Banque d'Algérie estime que le bilan du secteur bancaire algérien est "confortable", soulignant que les banques disposent de fonds propres supérieurs aux niveaux minimums requis, ce qui se traduit par des ratios de solvabilité largement au-dessus des minima réglementaires. L'année 2024 a également enregistré une stabilisation du niveau de solvabilité, avec une hausse de 12% du résultat net, portée par la dynamique économique observée durant la période sous revue. En outre, les banques en Algérie affichent une position de liquidité jugée "robuste", attestée par le niveau très confortable des ratios réglementaires. Au total, le secteur bancaire algérien demeure suffisamment capitalisé, liquide et rentable. Ces indicateurs militent pour une plus grande intermédiation bancaire à l'avenir, à travers davantage de financements en faveur de l'économie et une offre de services mieux adaptée aux besoins des agents économiques, favorisant ainsi l'inclusion financière", conclut la Banque d'Algérie. *Salim/G*

Sayoud passe en revue les orientations prioritaires avec les cadres centraux

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec les cadres centraux, consacrée à l'examen des axes prioritaires liés à l'action sectorielle, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue au palais du Gouvernement, le ministre a insisté sur la prise des mesures nécessaires en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Il a également mis l'accent sur la nécessité, pour les autorités et services locaux, de prendre les mesures préventives liées aux saisons de l'automne et de l'hiver, qui "doivent être appliquées

de manière continue, loin des campagnes conjoncturelles", et "s'appuyer sur des études d'expertise et des normes de qualité garantissant leur efficacité et leur durabilité", insistant sur le rôle central des assemblées locales élues à cet égard, selon la même source. Dès sa prise de fonction à la tête du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Sayoud a tenu à rappeler l'importance accordée par le président de la République, à la promotion des collectivités locales, en plus des instructions visant à éradiquer les "phénomènes négatifs qui persistent au niveau de certaines villes et villages,

notamment en matière de services publics, de réseaux vitaux, de propreté de l'environnement et d'aménagement urbain", poursuit le texte. A cet effet, le ministre a mis en exergue la nécessité de fixer un plan d'action permettant une "prise en charge complète des différentes préoccupations liées au développement de proximité, qui constitue le fondement du bien-être du citoyen", ajoute le communiqué, précisant que M. Sayoud a, à cette occasion, annoncé "l'activation du travail d'inspection et de contrôle sur le terrain, afin de cerner les dysfonctionnements et de mettre en place les mécanismes de leur traitement". Il

a, en outre, accordé une attention majeure au volet des services publics, soulignant la nécessité d'intensifier les efforts en vue de les améliorer et les moderniser en permanence. Saluant les efforts déployés par les différents services de sécurité pour préserver la quiétude publique, M. Sayoud a donné plusieurs directives tendant à renforcer cette dynamique, pour une lutte plus efficace contre les différentes formes de criminalité, notamment le trafic de drogues et de substances psychotropes, ainsi que les réseaux criminels impliqués dans la traite des migrants, conclut le communiqué. *Leila/K*

Exposition universelle d'Osaka: L'Algérie organise une conférence scientifique sur la stratégie nationale pour le développement des énergies renouvelables et l'hydrogène

L'Algérie a organisé, mercredi à Osaka (Japon), une conférence scientifique sur la stratégie nationale pour le développement des énergies renouvelables et l'hydrogène dans le cadre de l'exposition universelle "Expo 2025". Intitulée "feuille de route du progrès et ambition mondiale", la conférence a été animée par des experts des ministères des Hydrocarbures et des Mines et de l'Energie et des Energies renouvelables dans le cadre de la semaine "Futur de la terre et biodiversité", prévue du 17 au 28 septembre. Suivie de portes ouvertes au niveau du pavillon Algérie visant à faire connaître le secteur, la conférence était une occasion pour présenter les principaux axes de la Stratégie nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène et mettre en exergue les principales réalisations relatives au développement de ces énergies, notamment dans le cadre du programme national des énergies renouvelables visant à produire 15.000 mégawatts de ces énergies à l'horizon 2035, a déclaré à la presse le directeur de la prospective au ministère des Hydrocarbures et des Mines, Miloud Medjelled. L'accent a été mis, dans ce contexte, sur le développement du capital humain, la coopération internationale, l'investissement et le financement, avec la mise en avant des fondements de l'Algérie dans ce domaine en termes d'énergies solaires ou éoliennes, a-t-il ajouté, soulignant la grande importance que l'Algérie accorde à ce domaine, en témoigne l'affectation d'un département ministériel pour le développement des énergies en général. *Samia/O*

Exposition universelle d'Osaka: Sonatrach participe à la semaine mondiale de l'énergie

Le Groupe Sonatrach prend part aux travaux de la "semaine mondiale de l'énergie" qui se tient du 17 au 28 septembre, à Osaka (Japon), dans le cadre de l'Exposition universelle "Expo 2025", a indiqué mercredi un communiqué du groupe public. Organisée sous le thème "Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain", la "Semaine mondiale de l'énergie" est l'une des principales plateformes réunissant des responsables gouvernementaux, d'organisations internationales, et d'acteurs majeurs du secteur de l'énergie, pour discuter des défis, des opportunités et explorer des solutions novatrices en vue d'accélérer une transition énergétique durable, selon le communiqué. La participation "remarquable et exceptionnelle" de Sonatrach à cet événement, aux côtés de la délégation algérienne, "reflète son engagement à renforcer la place active de l'Algérie dans le secteur énergétique mondial et à contribuer à dessiner les contours d'un avenir propre, sûr et durable, préservant la planète pour les générations futures", précise le communiqué, ajoutant que cette participation confirme le rôle du groupe public "en tant qu'acteur stratégique fiable en matière d'approvisionnement en énergies, mais aussi en tant que partenaire international ouvert à l'innovation et aux énergies propres, notamment à travers les projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert". A cette occasion, le directeur central des énergies vertes et renouvelables du groupe, M. Youcef Khanfar, et le directeur de l'environnement à la Direction centrale santé, Sécurité et Environnement, M. Abdelkader Fodil Sherif, a participé à une rencontre technique de haut niveau, ayant porté sur des thématiques liées au renforcement de la transition énergétique vers des alternatives propres et durables, à l'instar de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables, ainsi que sur les mécanismes de réalisation de la sécurité alimentaire et hydrique à travers l'investissement dans les énergies vertes et la production d'engrais destinés à soutenir l'activité agricole. Cette rencontre a également abordé des questions relatives à l'accès durable à une eau propre et durable, notamment par son dessalement et son recyclage, de manière à consolider la sécurité énergétique, alimentaire et hydrique des citoyens. Le groupe a souligné, dans son communiqué, que la branche algérienne participant à la manifestation animera l'événement "Semaine algérienne de l'énergie", qui permettra de "mettre en exergue les réalisations de l'Algérie dans les domaines de la sécurité énergétique, alimentaire et hydrique, et de mettre en valeur ses stratégies de diversification des sources d'énergie et de la transition vers un modèle plus durable", conclut la même source. *S/S*

ED-DIWAN

quotidien national d'informations
Edité par EURL société seghir
de communication
Adresse : 04, Rue belhandouse
abdelkader
tel. : 041 33 03 29

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Rue Larbi Ben M'Hidi
- BT 08 - 2° étage
**Directrice
de la publication**
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
POUR VOTRE PUBLICATION S'ADRESSERA :
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité :
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.net
esc.societe@gmail.com
Tel : 0770 77 03 30
0660 74 95 86
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

Enseignement supérieur: 4.112 postes budgétaires alloués au recrutement de professeurs pour l'exercice 2025

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé mercredi, dans un communiqué, avoir bénéficié de 4.112 postes budgétaires alloués au recrutement de professeurs pour l'exercice 2025.

Ces nouveaux postes concernent "2.941 enseignants-chercheurs, 719 professeurs hospitalo-universitaires, 156 chercheurs permanents et 185 professeurs contractuels", précise la même source.

Salim/G



Le ministre de la Santé s'enquiert à Oum El-Bouaghi de l'état de santé des victimes de morsures de chien

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene s'est rendu, mercredi à Oum El-Bouaghi pour s'enquérir personnellement de l'état de santé des personnes victimes de morsures de chien, ayant entraîné deux décès, indique un communiqué du ministère. Ait Messaoudene "s'est enquis, avec le staff médical, de l'état

des blessés qui sont actuellement sous surveillance, avec le suivi médical nécessaire au niveau des hôpitaux de la wilaya", et a rassuré leurs proches leur affirmant "qu'ils ont été pris en charge conformément aux protocoles sanitaires en vigueur au niveau de tous les établissements sanitaires nationaux". Il a souligné, à ce propos, que

"toutes les ressources médicales sont mises à disposition pour une meilleure prise en charge". Le ministre a affirmé qu'"il suit la situation de près", ajoutant qu'"il prendra toutes les mesures sanitaires et préventives nécessaires". Suite à cet incident douloureux, "le ministre tient à présenter ses sincères condoléances ainsi que sa

profonde compassion aux familles des deux victimes décédées, priant Allah Tout-puissant de leur accorder Sa sainte miséricorde, et de prêter patience et réconfort à leurs familles", tout en exprimant "sa pleine solidarité et sa compassion avec les autres familles, souhaitant prompt rétablissement à tous les blessés".

Leila/M

Le ministère de l'Education nationale invite les élèves de tous les cycles à participer au "Prix national de l'innovation scolaire"

Le ministère de l'Education nationale a invité, mardi dans un communiqué, les élèves de tous les cycles d'enseignement, à participer au concours national "Prix national de l'innovation scolaire", dont la 1ère édition est consacrée au thème: "L'innovation dans le domaine de la robotique".

Le ministère a précisé que ce concours, qui débutera le 1er octobre prochain sur l'ensemble du territoire national, vise à concrétiser les ambitions scientifiques des élèves à travers des projets "tangibles", et de découvrir les élèves talentueux dans les domaines scientifiques et technologiques.

Ce concours s'inscrit "en droite ligne avec les orientations du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Ecole algérienne un lieu productif, créatif et en phase avec les exigences de l'époque", a ajouté le ministère qui a ajouté que les élèves auront l'opportunité d'exprimer "leurs capacités d'innovation et de concrétiser leurs ambitions scientifiques à travers des projets tangibles". Cette initiative constitue "une nouvelle étape vers une école algérienne créative, misant sur l'intelligence de ses enfants pour remodeler les contours de l'avenir", a ajouté le ministère, soulignant que le concours vise également à "développer l'esprit d'innovation et de créativité, à relier les connaissances théoriques à la pratique, ainsi qu'à renforcer

le travail collectif et la coopération, et à soutenir l'orientation vers la numérisation et l'économie de la connaissance", a ajouté la même source.

Le concours "sera ouvert aux élèves de tous les niveaux d'enseignement au sein des établissements éducatifs et d'enseignement publics et privés" et la participation peut se faire "à titre individuel ou en équipes de 2 à 6 élèves". Le projet doit être réalisé au sein de l'établissement scolaire et ne doit pas avoir été présenté auparavant dans d'autres concours", selon la même source. Le ministère a fixé au 25 janvier 2026 la date limite de dépôt des projets réalisés par les élèves dans leurs établissements éducatifs, le 16 avril prochain étant re-

tenu pour la cérémonie de remise des prix, coïncidant avec la célébration de la journée du savoir. La participation à ce concours doit se faire par "le dépôt d'un dossier comprenant un formulaire de participation à retirer auprès de l'établissement scolaire, joint d'une présentation du projet ainsi que d'une courte vidéo explicative d'une durée n'excédant pas trois (3) minutes, enregistrée sur un CD", avec le strict respect "des conditions fixées par l'arrêté ministériel régissant l'organisation de ce concours", ajoute la même source.

Le lancement du "Prix national de l'innovation scolaire" avait été annoncé fin juillet dernier par le ministère de l'Education nationale.

Leila/M

Attaf reçoit l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, mardi soir, l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, en visite officielle en Algérie.

Cette visite "s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental prévue au mois d'octobre prochain, au cours de laquelle l'envoyé personnel devrait présenter au Conseil un rapport sur ses efforts visant à mettre en œuvre le mandat qui lui a été confié", précise le communiqué.

A ce propos, le ministre d'Etat a réaffirmé "le soutien de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général, M. Antonio Guterres, et de son envoyé personnel, M. Staffan de Mistura, en vue de parvenir à une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental, garantissant au peuple sahraoui son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies", ajoute la même source.

M. Attaf a également évoqué "le rôle central et essentiel de l'ONU", estimant "nécessaire de placer sous son égide toutes les démarches et initiatives visant à organiser des négociations directes et sans condition préalable entre les deux parties au conflit, à savoir le Royaume du Maroc et le Front Polisario".

En conclusion, le ministre d'Etat a réaffirmé "l'attachement de l'Algérie à la nécessité de promouvoir la doctrine onusienne consacrée dans le domaine de la décolonisation, saluant le rôle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), en tant que l'une des formes de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie du continent africain", selon le communiqué.

S/S

Alger: Clôture du camp de formation des jeunes médiateurs pour la prévention contre la toxicomanie

Les travaux du camp de formation des jeunes médiateurs pour la prévention contre la toxicomanie, dont a bénéficié un groupe de jeunes rétablis de leur addiction à la drogue, ont pris fin mardi à Alger.

Organisée au Centre international de la jeunesse de Sidi Fredj, la cérémonie de clôture a été présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, et du directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, en présence de nombreux jeunes bénéficiaires de cette session de formation et de sensibilisation.

S'exprimant à cette occasion, M. Hidaoui a indiqué que cette initiative s'inscrivait dans le cadre du plan d'action mis en œuvre au titre



de la stratégie nationale de prévention contre le fléau de la drogue, dont l'un des principaux objectifs consiste à créer des "espaces pérennes d'accompagnement des jeunes ayant été confrontés à l'addiction, en favorisant leur réinsertion sociale et professionnelle".

A travers de telles initiatives, le ministère de la Jeunesse œuvre à permettre à ces jeunes de jouer un rôle actif dans les campagnes de sensibilisation et de prévention contre ce fléau", soulignant que la jeunesse algérienne est la cible d'un complot dirigé contre le pays, "mobilisant tous les moyens et ressources pour l'inonder de ces poisons".

Dans l'objectif de cibler un grand nombre de cette frange, le ministre a annoncé la généralisation future de ces camps de formation à l'échelle nationale, rappelant que

cette initiative a réuni pas moins de 200 jeunes, ayant participé à divers ateliers portant notamment sur les parcours de formation et leurs perspectives, ainsi que sur la sensibilisation et la prévention sanitaire, contribuant ainsi à promouvoir la culture de la santé publique au sein de la jeunesse.

De son côté, le DG de l'ONLCDT a affirmé que ces camps constituent une première étape concrète dans la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'éradication de ce fléau et la protection des jeunes contre l'addiction, insistant, à cet effet, sur l'importance d'accompagner ces jeunes dans leur processus de réintégration sociale et économique.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de distinctions à un groupe de jeunes ayant participé à ce camp de formation. *Karima/H*

TRANSPORTS: Réunion de coordination consacrée au suivi de la situation du secteur et à l'examen des futurs mécanismes d'action

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de coordination consacrée au suivi de la situation du secteur des transports et à l'examen des futurs mécanismes d'action, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est tenue au siège du ministère en présence des Présidents-directeurs généraux (PDG), des directeurs généraux des établissements sous tutelle, ainsi que des cadres du secteur, précise la même source, ajoutant que cette rencontre intervient juste après la prise de fonctions de M. Sayoud à la tête de ce ministère dans sa nouvelle composition. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre de l'instauration d'une plus grande dynamique et de l'amélioration de l'efficacité de la gestion des différentes structures et établissements relevant du ministère, a été consacrée à l'examen de la situation du secteur des transports et aux futurs mécanismes d'action, selon le même document. A cette occasion, le ministre a salué les résultats positifs réalisés notamment dans les domaines du transport maritime, aérien et ferroviaire, ainsi que le suivi soutenu et régulier du dossier du transport terrestre, appelant à la poursuite des efforts avec la même détermination et le même engagement afin d'atteindre les objectifs fixés. Dans ce cadre, M. Sayoud a mis l'accent sur la nécessité "d'adopter une approche pratique, fondée sur



le sérieux et une forte volonté, d'accélérer la cadence du travail et de prendre des décisions à la hauteur des attentes", donnant des orientations et instructions aux cadres et

responsables du secteur. Après avoir exprimé sa confiance en la capacité des cadres du secteur à relever les défis, le ministre a salué les efforts consentis par les PDG, les Directeurs

généraux et les cadres, les appelant à "la persévérance et à une action collective afin d'obtenir des résultats concrets au service des citoyens et du secteur", conclut le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS: Réunion de travail pour arrêter le programme proposé dans le PLF 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi à Alger, une réunion de travail pour arrêter le programme du secteur, proposé dans l'avant-projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2026, ainsi que pour définir les priorités de ce programme, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, ainsi que des directeurs généraux de l'Algérienne des autoroutes (ADA), de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), a permis d'aborder "la situation et l'état de concrétisation du plan d'action du



secteur à l'échelle nationale, notamment en ce qui concerne le développement, l'entretien et la modernisation du réseau routier, en particulier dans le Grand Sud, ainsi que les programmes complémentaires pour les wilayas de Djelfa et de Tissemsilt, en plus des opérations déjà lancées par le secteur". A cette occasion, le ministre a affirmé que

ces projets s'inscrivent parmi les priorités nationales bénéficiant d'une attention particulière de la part de Monsieur le président de la République, soulignant l'importance de déterminer précisément les besoins du secteur, mettant en avant, en parallèle, l'importance d'inscrire l'entretien du réseau routier et des autoroutes, notamment l'autoroute

est-ouest, parmi les priorités de l'avant-projet de loi de finances 2026 pour le secteur, a ajouter la même source. M. Djellaoui a également donné des instructions pour accélérer le rythme de réalisation des projets, en vue de garantir une contribution efficace des infrastructures au développement socioéconomique, insistant sur "la nécessité d'élaborer un plan d'action immédiat, comprenant des visites de terrain régulières pour suivre de près les grands projets, tout en activant des commissions spécialisées pour diagnostiquer les entraves et proposer des solutions pratiques, afin de livrer les projets dans les délais impartis, en réponse aux attentes des citoyens", selon la même source.

INVESTISSEMENT: L'AAPI examine avec l'organisme "Invest in Denmark" le renforcement de la coopération

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, mardi à Alger, Mme Vanessa Vega Saenz, directrice de l'organisme "Invest in Denmark", relevant du ministère danois des Affaires étrangères, avec laquelle il a examiné les opportunités d'affaires et les mécanismes d'accompagnement de l'investissement dans les deux pays, indique un communiqué de l'Agence. Tenue au siège de l'agence, cette rencontre - qui intervient dans le cadre d'un atelier conjoint portant sur les mécanismes d'attraction des investissements directs étrangers - s'est

déroulée en présence d'une délégation de l'organisme "Invest in Denmark", de l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, ainsi que de cadres de l'agence. A cette occasion, les politiques des deux pays en matière d'attraction des investissements directs étrangers ont été exposées, ainsi que les missions, les mécanismes d'action et les services offerts par les organismes chargés de la promotion de l'investissement, outre les avantages et opportunités d'investissement disponibles, selon la même source. Les entretiens ont

également porté sur la vision stratégique pour attirer les investissements étrangers, les priorités économiques établies, ainsi que l'importance d'un accompagnement efficace des investisseurs, à travers la simplification des procédures administratives, le développement des services numériques et la création d'un climat de affaires favorable. Dans ce cadre, les deux parties ont souligné l'importance des investissements directs étrangers pour stimuler la croissance économique et créer des emplois, mettant en exergue le rôle central de la diplomatie économique dans cette dynamique, précise le même

document. Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de mettre en place un outil de travail conjoint entre l'AAPI et l'organisme "Invest in Denmark", pour le renforcement de la coopération bilatérale et le partage mutuel de leurs expériences respectives. La visite de Mme Vanessa Vega Saenz revêt une importance particulière, car elle avait occupé, entre 2019 et 2023, le poste d'ambassadrice du Danemark en Algérie, ce qui lui a permis d'avoir une connaissance approfondie du climat des affaires et de l'investissement en Algérie, souligne l'agence dans son communiqué.

COMMERCE INTERIEUR:
Concrétiser une vision
moderne pour
préserver le pouvoir
d'achat du citoyen



La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a fait état d'une vision moderne que le ministère s'attelle à concrétiser, visant à servir le citoyen et à préserver son pouvoir d'achat, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Dans un communiqué publié sur le site-web du ministère, Mme Abdellatif a affirmé que son secteur, qui constitue aujourd'hui un pilier essentiel pour construire une économie nationale forte, diversifiée et pérenne, et une interface directe touchant le quotidien du citoyen en termes de disponibilité des produits et de stabilité des prix, "œuvrera à concrétiser une vision moderne qui vise à servir le citoyen, à préserver son pouvoir d'achat et à créer un environnement commercial transparent et moderne, à même de répondre aux exigences du présent et de relever les défis de l'avenir".

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de "la nouvelle phase des profondes mutations économiques que connaît l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à libérer les initiatives, à encourager la production locale, et à consolider les fondements de la justice sociale", a ajouté la ministre. Soulignant que cette vision repose sur la modernisation des modes de gestion commerciale via les plateformes numériques, Mme Abdellatif a salué le rôle de la numérisation en tant qu'outil stratégique pour organiser le marché, renforcer la transparence et assurer un suivi rigoureux des produits de large consommation, tout en luttant contre la spéculation et les pratiques illicites, selon la même source. Dans ce sillage, Mme Abdellatif a souligné l'intérêt croissant accordé par son secteur à l'encadrement du e-commerce, considéré comme un espace prometteur pour les échanges commerciaux modernes et une véritable opportunité pour soutenir l'entrepreneuriat et encourager les jeunes à accéder au monde du commerce moderne, en phase avec les transformations technologiques mondiales. Cette vision moderne repose également sur "le développement des infrastructures des marchés et des espaces commerciaux, conformément aux normes modernes, ainsi que le soutien à toutes les initiatives contribuant à l'intégration de l'économie nationale aux niveaux régional et international", ajoute le communiqué. A cette occasion, la ministre a affirmé que "les défis auxquels est confronté le secteur du commerce intérieur ne peuvent être relevés que par un véritable partenariat entre l'Etat, les opérateurs économiques et les organisations et associations professionnelles, dans le cadre d'une vision participative responsable".

PROJET DE L'AEROPORT DE BENI-ABBES :

Achèvement des études prévu pour la fin de l'année en cours

Les études géotechniques relatives à la construction d'un futur aéroport national et international dans la wilaya de Beni-Abbes, devraient être achevées avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la direction locale des travaux publics (DTP).

Selon Hachemi Azzouz, responsable du service des infrastructures aéroportuaires à la DTP, ces études, menées par la société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI), visent à déterminer les conditions techniques de construction, à analyser la nature du sol, et à assurer la conformité du projet avec les normes en vigueur en matière d'urbanisme et de construction. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet portant sur la réalisation d'un aéroport dans la région de Z'ghmara, à environ 40 km au sud-ouest de Beni-Abbes, à proximité de la route nationale RN6A, précise-t-on. Une assiette foncière de 3 430 hectares a déjà été réservée pour accueillir cette infrastructure stratégique, qui contribuera à la stimulation du développement économique de la région. Le futur aéroport s'inscrit dans une stratégie nationale visant à renforcer les infrastructures aéroportuaires dans le



sud-ouest du pays. Il viendra compléter le réseau existant qui comprend déjà les aéroports de Bechar, Tindouf, Adrar, Bordj-Badji Mokhtar et Timimoun. Outre l'amélioration du transport aérien pour les passagers et le

fret, les autorités locales estiment que ce projet pourrait donner un nouvel élan à l'activité touristique dans la région de Beni-Abbes, riche en potentialités naturelles et culturelles, assure-t-on encore.

EL-MENIAA :

240 enseignants intégrés

240 enseignants ont été intégrés à El-Meniaa pour renforcer les 3 paliers scolaires, dans le cadre d'un plan de soutien à l'éducation. 240 décisions d'intégration d'enseignants qui répondent aux critères requis ont été remises à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'El-Meniaa, pour renforcer les 3 paliers scolaires, ont annoncé mercredi des responsables locaux du secteur de l'Éducation. Ces enseignants sont répartis dans différents établissements scolaires à travers les 3 communes de la wilaya, à savoir

El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, a indiqué à l'APS le directeur de l'Éducation de la wilaya, Khodeir Ouled-Kouider. Ces 240 enseignants, appelés à occuper des postes vacants dans les 3 paliers de l'enseignement général (primaire, moyen et secondaire), bénéficieront prochainement d'une formation pédagogique intensive, dans le cadre d'un programme arrêté par le ministère de l'Éducation nationale, et ce sous la supervision d'enseignants spécialisés. Selon le même responsable, ils constituent le 2e contin-

gent ayant bénéficié de cette opération, après une 1^{re} vague de 161 enseignants intégrés à des postes d'enseignement dans les différents paliers scolaires, a-t-il ajouté. Présidant l'opération de remise de ces décisions, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que les pouvoirs publics ont mobilisé les moyens humains et matériels pour assurer les bonnes conditions de scolarisation des élèves, citant l'encadrement pédagogique, la réalisation de nouvelles structures et l'équipement des établissements.

Plantation de 800 arbres d'ornement à Tizi Ouzou



La commune en général et la ville de Tizi Ouzou poursuivent leur embellissement. L'APC de Tizi Ouzou, de concert avec le wali et le chef de Daira, est en train de lancer de nombreuses opérations pour l'environnement, avec la réhabilitation de tous les espaces verts et jardins de la ville, mais aussi l'aménagement de nouvelles places et autres sites de détente. **202 opérations d'embellissement** Pas moins de 202 opérations ont été lancées sur fonds propres de la commune, dont 100 ont été clôturées,

alors que les 102 autres sont encore de réalisation pour redorer le blason de la commune, mais aussi de toutes les écoles qui ont retrouvé une seconde jeunesse avec ces opérations de réhabilitation qu'elles ont subies. Pour rester dans le sillage de l'embellissement de la ville, une opération de plantation de 800 arbres d'ornement sera lancée dans les prochains jours à travers les principales artères et avenues de la ville dans ses différentes déclinaisons (haute, basse et nouvelle ville). Une opération initiée sous

l'égide du wali Abou Bakr Essedik Boucetta, qui a donné instruction pour l'achat de ces arbres sur fonds de wilaya. Le wali a également souligné, lors de sa visite à travers la ville, la nécessité de lancer les travaux d'aménagement du centre-ville, en passant par la rue Lamali, adjacente à l'hôpital universitaire Nedir Mohamed, et la route de l'université Mouloud Mameri, pour rejoindre la rue des Frères Beggaz et l'artère principale du centre-ville, partant du siège de la municipalité et se terminant à la place des Martyrs ou place de la Bougie.

Une zone de loisirs pour les familles

Par ailleurs, le premier magistrat a instruit le P/APC, Hacène Gana, pour accélérer la mise en service du marché couvert du centre ville qui a été totalement repris à l'effet d'offrir à la ville, à l'instar des grandes villes du pays, son marché couvert et éradiquer ainsi le marché informel qui s'est créé autour de ce site par le passé. Enfin, le wali a ordonné l'achèvement des travaux d'aménagement de la place publique M'Barak Ait Menguellet avec l'aménagement d'une zone de loisirs pour les familles. A propos de familles, ces dernières devraient bénéficier de nouveaux espaces au niveau des cinq parcs publics à l'effet de leur fournir des installations récréatives et de loisirs.

EL BAYADH :

4 morts et 4 blessés dans un accident de la circulation



Quatre personnes ont été tuées et quatre autres blessées, mardi soir à Bougtob (wilaya d'El Bayadh) dans un accident de la circulation impliquant trois véhicules, a indiqué en fin de soirée la direction locale de la Santé et de la Population. L'accident mortel, qui a eu lieu sur la RN 119 près de la commune de Tousmouline après le télescopage de trois véhicules, a fait quatre morts et quatre blessés à différents degrés de gravité, pré-

cise-t-on. Le directeur de la Santé, accompagné de responsables locaux de la daïra de Bougtob, s'est rendu au chevet des blessés pour s'enquérir de leur état de santé et leur prise en charge médicale, alors que les corps des quatre victimes ont été déposés à la morgue, ajoute-t-on de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité sur les causes et les circonstances de ce sinistre.

EL BAYADH :

Décès du moudjahid Kherrouji Mohamed

Le moudjahid Kherrouji Mohamed est décédé à l'âge de 87 ans dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants droit. Le défunt a été inhumé dimanche au cimetière de la commune de Ghassoul, en présence de sa famille, de ses

proches, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire, a indiqué la même source. Né en 1938 dans la commune de Brizina (wilaya d'El Bayadh), le moudjahid Kherrouji Mohamed avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1958, rap-

Onze blessés dans un renversement de véhicule à Skikda

Un accident de la circulation a fait 11 blessés, ce mardi dans la wilaya de Skikda. Les victimes, présentant des blessures de gravité variable, ont été prises en charge par les secours et évacuées vers l'hôpital local. Selon un communiqué de la Protection civile, l'accident s'est produit à 14h14 au niveau de la localité d'El Aouinet, relevant de la commune de Khanaq Mayoun, dans la daïra d'Ouled Attia. Il

s'agit d'un véhicule léger qui a dérapé avant de se renverser, causant des blessures à 11 passagers. Les équipes de secours sont rapidement intervenues sur les lieux pour prodiguer les premiers soins et transporter les blessés vers l'établissement hospitalier le plus proche. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

ALGER :

Foire régionale des fournitures scolaires au Palais des expositions



Le Palais des expositions (Pins Maritimes) d'Alger abrite une foire régionale des fournitures scolaires, à l'occasion de la rentrée scolaire (2025-2026), offrant un choix varié de produits à des prix concurrentiels et raisonnables, indique, hier mardi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger. La foire qui se déroule du 14 au 27 septembre, propose aux citoyens et aux parents une gamme variée de fournitures et de manuels scolaires pour leurs enfants à des prix «concurrentiels et raisonnables». Cet espace est doté

«d'un distributeur automatique de billets (DAB) permettant d'effectuer différentes transactions monétaires», alors que les offres via les stands dédiés aux différentes fournitures scolaires sont diverses, en sus des offres promotionnelles. Par ailleurs, l'Office national des publications scolaires (ONPS) expose, à cette foire, les manuels scolaires des trois cycles d'enseignement, en affichant le prix global des livres de chaque année scolaire, ainsi que le prix de détail de chaque manuel.

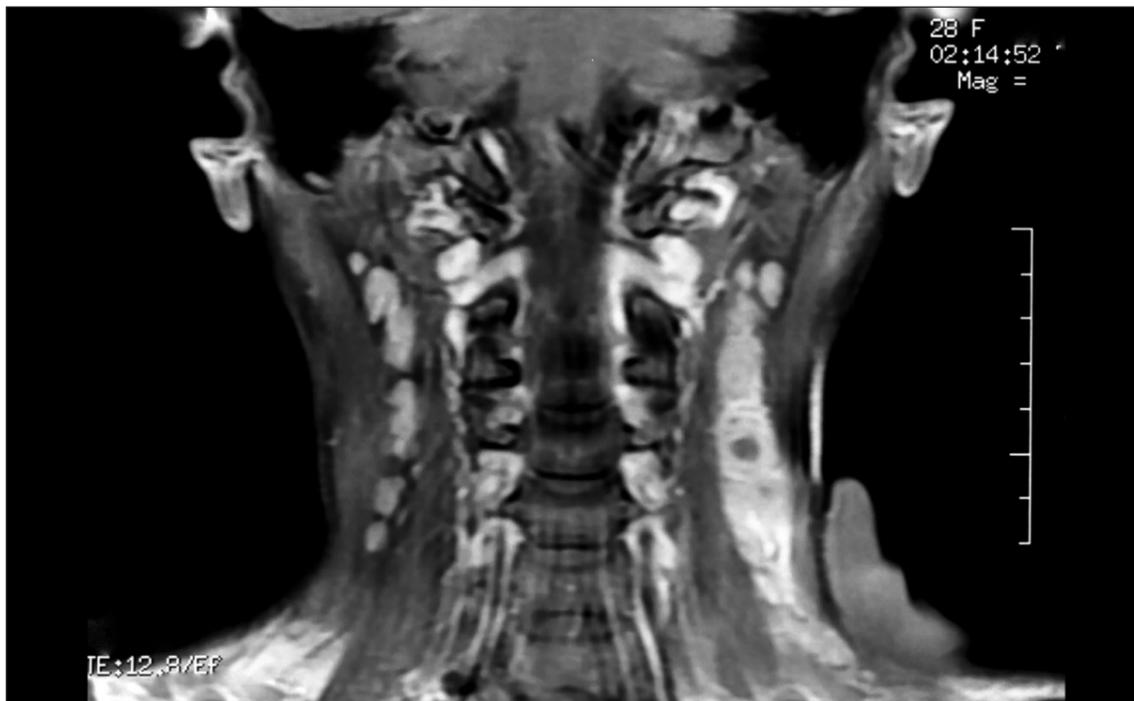
SCLÉROSE EN PLAQUES: Établir un recueil de tous les malades

Établir un recueil de tous les malades de la sclérose en plaques, tel est le projet annoncé en marge de la Journée de sensibilisation sur cette maladie à Hadjout (Tipasa).

Rencontrée en marge des travaux de la journée d'étude et de sensibilisation sur la maladie de la sclérose en plaques, organisée samedi par l'Association des guerriers de la sclérose en plaques, le professeur Sonia Nouioua, cheffe du service neurologie au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en neurochirurgie de Cherrhell, fait savoir qu'un registre national de la sclérose en plaques a été construit et l'on s'attend à son lancement.

17.000 malades de sclérose en plaques en Algérie

«Un travail a été réalisé avec l'appui et l'accompagnement du ministère de la Santé pour établir comment structurer et renseigner le registre national et bientôt on va avoir le recueil de tous les malades à travers ce registre», projette-t-elle. La même responsable situe le nombre de malades atteints de sclérose en plaques en Algérie à 17.000 cas. «Ce chiffre, qui n'est qu'estimatif, peut être revu à la hausse, car il n'inclut pas les patients mal diagnostiqués ou non diagnostiqués», prévient Professeur Nouioua. Et de préciser: «Ce chiffre repose sur la collecte de statistiques contenues dans des registres hospitaliers et celles établies par les associations». En termes de prévalence de la maladie en question, elle annonce également une estimation de 32 cas pour chaque 100.000 habitants. «Cette prévalence se base, entre autres, sur les résultats d'études



entreprises dans le cadre de projet de recherche, notamment dans les wilayas de Blida, Alger et Tlemcen. Il ne s'agit dans ce cas de figure que d'une perception indicative en attendant la mise en place du registre national», confie la même interlocutrice.

La « maladie à mille facettes »

En évoquant de la sclérose en plaques, Pr Nouioua la qualifie de la

«maladie à mille facettes», dès lors que ses symptômes sont très variés et que sa prise en charge est très codifiée. Toutefois, elle a indiqué que depuis le milieu des années 1990, la thérapie a transformé le pronostic de cette maladie. «La prise en charge doit être précoce pour retarder ses effets, notamment le handicap», affirme-t-elle. «Généralement, la prescription est hospitalière», re-

marque-t-elle. Sur le plan médical et de la disponibilité des traitements, Pr Nouioua affirme que la prise en charge est efficace, grâce notamment au traitement innovant. Cependant, la prise en charge du malade est de nature pluridisciplinaire qui engage même son entourage. «Nous accusons un manque dans certains aspects, à l'instar de la rééducation qui doit être spécialisée. La méde-

cine physique est un volet primordial dans la prise en charge des malades», affirme-t-elle.

Farès: «Le diagnostic est tombé sur moi comme un couperet»

Farès, un jeune de 35 ans et membre actif de l'Association des guerriers de la sclérose en plaques de Tipasa, est atteint de la sclérose en plaques. Une maladie qu'il ne connaissait pas avant d'en être la victime. «Il y a 3 ans de cela, j'ai essayé un matin de me lever de mon lit, mais peine perdue. Subitement mon corps est devenu quasiment inerte. Pendant une année, j'ai perdu la motricité», raconte-t-il. «Le diagnostic est tombé sur moi comme un couperet. L'IRM que j'ai passée quelques jours après les sévères premiers symptômes a révélé que je suis atteint de la maladie de la sclérose en plaques. À cause de cette maladie, j'ai perdu en une année 50 kg. Elle m'empêchait de me nourrir correctement. C'est vous dire la souffrance», confie-t-il. Avant sa maladie, le jeune Farès pesait 120 kg. Aujourd'hui à peine 70 kg. «Je ne vous cache pas, cette maladie a réduit fortement mes espoirs. Mon moral était souvent en berne. Peu à peu, j'ai pu lui faire face», retrace-t-il son combat. Au bout d'une année, Farès a réussi à redevenir progressivement autonome au point de réintégrer son poste d'emploi. «Le combat continue d'autant que cette maladie est chronique», lance-t-il avec détermination.

MALADIES RARES : Les tueuses d'enfants



Une nouvelle session media training des laboratoires Roche Algérie s'est tenue, avant-hier, portant sur «Les maladies rares neuromusculaires, état des lieux en Algérie». Cette conférence coïncide avec la Journée mondiale des maladies rares, célébrée le dernier jour de février de chaque année. L'objectif de cette rencontre est d'informer et de sensibiliser les médias sur ces maladies. A cet effet, le chef de service de pédiatrie au CHU «Nafissa-Hamoud» d'Hussein-Dey (Alger), a indiqué que les maladies rares sont celles qui touchent un nombre restreint de personnes et posent des problèmes spécifiques liés à cette rareté. «Le seuil admis est d'une personne sur 2.000. Près de 7.000 à 8.000 types de maladies sont connues et ont leur diagnostic génétique. Il y a des progrès réels accomplis pour

certaines maladies, la difficulté des maladies rares est qu'il y a une grande diversité d'expression, chaque maladie s'exprime avec des signes cliniques différents», a expliqué le Pr Azzedine Mekki, qui révèle que 75% des maladies rares s'expriment avant l'âge de 2 ans, ce qui impose au pédiatre d'être en première ligne. «Malheureusement, a-t-il poursuivi, un tiers de ces maladies provoquent des décès, d'autres des handicaps sévères ou des pertes d'autonomie dans 25% des cas. Il faut savoir que seuls 3% de ces maladies rares disposent d'un traitement spécifique, donc 97% n'ont pas de traitement et on doit les diagnostiquer et prendre en charge les patients. Il faut savoir distinguer des maladies rares et des maladies orphelines, ces dernières n'ayant pas de traitement». En

2022, les statistiques ont fait état du décès de 18% d'enfants âgés de moins d'un an, atteints de maladies rares alors que les dépenses de l'Etat pour la prise en charge des personnes atteintes s'élevait à 371 dollars par habitant et par an. Environ 80% de ces maladies sont d'origine génétique et se transmettent le plus souvent selon un mode autosomique récessif, c'est-à-dire que les deux parents ont le gène muté, mais qui ne développe pas la maladie, donc la consanguinité augmente considérablement la fréquence et l'incidence de ces maladies, dont on compte 23% des cas en Algérie. Elles peuvent toucher un ou plusieurs organes. Parmi les maladies rares, on peut citer les maladies du métabolisme intermédiaire, les maladies neuromusculaires et les maladies rénales cystinose. Cer-

tains médecins méconnaissent ces maladies, d'où le retard dans le diagnostic. Aussi, le peu d'études qui leur sont consacrées fait qu'elles ne disposent pas de traitements spécifiques. «Si on veut élever le niveau de la santé en Algérie, il faut former des médecins car ils sont le maillon fort du système de santé. Lorsque ces maladies sont enfin suspectées, la confirmation du diagnostic par des examens de laboratoire est le plus souvent insuffisante, voire absente. L'approvisionnement des médicaments est irrégulier même si l'Algérie a prévu des financements pour la prise en charge de ces maladies rares, c'est à dire la majorité des maladies lysosomales, ainsi que d'autres maladies dont le traitement est coûteux. Pour traiter ses malades, il faut des centres de référence et les suivre, ainsi qu'une évaluation. Ainsi, la prise en charge doit être multidisciplinaire», a-t-il plaidé. Selon le Pr Mekki, les solutions vont s'axer sur trois actions principales, l'étape la plus importante est la nécessité d'améliorer le diagnostic à travers l'introduction de ces maladies dans les programmes d'enseignement, confirmer le diagnostic, identifier les laboratoires et assurer une bonne prise en charge. Il a insisté par ailleurs sur l'impératif d'améliorer une prise en charge précoce et adaptée par une équipe multidisciplinaire de professionnels de la santé pour améliorer la qualité de vie des patients atteints de ces maladies. Appelant à associer les acteurs dans le domaine, notamment les spécialistes, les écoles et les médias.

Plus de 87% de bovins vaccinés contre la dermatose nodulaire à Tipasa

À Tipasa, la campagne de rappel vaccinal contre la dermatose nodulaire a été un succès, avec plus de 87% du cheptel bovin désormais protégé. La campagne de vaccination contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine, à titre de rappel annuel, dans la wilaya de Tipasa, qui a débuté le 29 juin dernier, a été clôturée ce 8 septembre. C'est ce qu'indique Fatma Zahra Benchama, cheffe de l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Tipasa, relevant de la Direction des services agricoles. Pour Fatma Zahra Benchama, la campagne de vaccination de rappel lancée sur l'ensemble du territoire national a atteint ses objectifs à Tipasa. «Nous avons reçu 5.800 doses de vaccins. Le pourcentage sanitaire pour parvenir à un matelas immunitaire suffisant qui est de 70% a été largement dépassé», assure-t-elle. Ainsi, sur les 5.800 doses de rappel reçues, 5.666 ont été utilisées, 25 sont en stock, selon le bilan fourni par l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Tipasa.

Forte mobilisation des vétérinaires

Avec un cheptel bovin avoisinant les 6.500 têtes, le taux de couverture vaccinale a dépassé les 87%. Une performance atteinte grâce à la mobilisation sur le terrain de plusieurs vétérinaires, y compris des praticiens privés. «5 praticiens privés ont pris part à la campagne de vaccination contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine dans notre wilaya. Ils ont assuré la couverture de 10 des 28 communes que

compte la wilaya», souligne la même responsable. Ainsi, tout au long de la durée de la campagne, les vétérinaires fonctionnaires, relevant notamment de l'Inspection vétérinaire de la wilaya, ainsi que les vétérinaires privés ont sillonné sans exception l'ensemble du territoire de la wilaya pour optimiser l'opération. Ainsi, outre les 2.383 doses inoculées par les praticiens privés dans 10 communes, 3.283 bovins ont été vaccinés par les vétérinaires fonctionnaires.

Disparités géographiques et engagement des éleveurs

C'est dans la circonscription de la subdivision de Menaceur, zone montagneuse réputée également par l'élevage des grands ruminants, que le nombre de vaccination a été le plus élevé avec 1.789 doses utilisées, suivie par Koléa et Cherrhell avec respectivement 568 et 537 doses. En revanche, les subdivisions de Hadjout et Bou Ismail ont atteint 300 et 89 de bovins vaccinés. Il faut dire aussi que l'engagement des éleveurs pour la réussite de la campagne a été un facteur déterminant qui ont été coopératifs dès l'apparition des premiers cas de dermatose nodulaire contagieuse bovine, voire avant. En effet, dès la déclaration du premier cluster dans la wilaya de Blida, des mesures préventives et d'anticipation ont été prises par l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Tipasa compte tenu qu'elle est frontalière avec Blida.

HCLA: Réunion pour l'installation de la commission du projet de "l'Atlas linguistique algérien"

Le Haut conseil de la langue arabe (HCLA) a tenu, mardi à Alger, une réunion officielle pour l'installation de la commission de "l'Atlas linguistique algérien", qui se veut un projet scientifique national visant à dessiner une cartographie de la diversité linguistique en Algérie et à fournir une matière scientifique afin de développer des applications de l'intelligence artificielle (IA), indique un communiqué du HCLA.

Ce projet, qui sera réalisé avec la participation de cadres du HCLA et d'une élite d'enseignants spécialisés en linguistique et en informatique, tend à mettre en place une feuille de route pour la création d'une plateforme numérique intitulée "l'Atlas linguistique algérien", à travers une enquête sur le terrain dans les différentes wilayas du pays, en vue de recueillir les mots et les expressions et d'enregistrer leur phonétique afin de les transformer en cartographies linguistiques qui établissent la répartition des dialectes et des langues", précise le communiqué. Cette plateforme constituera "un recueil sonore scientifique" qui reflète la diversité linguistique en Algérie et fournira une matière scientifique précieuse, afin de développer les applications de l'IA". Pour le HCLA, "l'Atlas linguistique algérien" se veut "un projet stratégique" à même de préserver le patrimoine linguistique national, de fournir une base de données scientifique pour les chercheurs et de mettre en exergue la richesse et la diversité de l'identité algérienne.



TRAFIC DE DROGUE :

2 individus placés en détention provisoire à Oran



Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, un important coup de filet a été mené par les services de la Gendarmerie nationale à Oran. Selon

un communiqué du parquet près le pôle pénal spécialisé d'Oran, l'opération remonte au 6 septembre 2025, lorsque la brigade de recherche et d'investigation de Béchar, relevant

du groupement territorial de la Gendarmerie, a intercepté un camion semi-remorque conduit par un individu de 62 ans, identifié comme Baba Hamed Abdelhakim.

69 kilogrammes et 850 grammes de cocaïne soigneusement dissimulés dans un véhicule

À bord du véhicule, les enquêteurs ont découvert une cargaison considérable de drogue dure, pas moins de 69 kilogrammes et 850 grammes de cocaïne soigneusement dissimulés. Les investigations se sont poursuivies et ont conduit à l'arrestation d'un second suspect, A. Mohamed Amine. Présentés ce 14 septembre devant le procureur de la République, les deux prévenus ont été poursuivis par voie d'instruction judiciaire pour des faits particulièrement graves : importation, détention, transport, stockage et acquisition de stupéfiants en vue de leur mise en vente illicite, le tout dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale. Ces agissements, a souligné le parquet, constituent une menace directe pour la santé publique, tout en relevant du crime organisé transfrontalier et du blanchiment d'argent. Après leur audition, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire dans l'attente de la suite de la procédure.

ALGER :

Ouverture de plusieurs centres psychopédagogiques

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, a effectué une visite de terrain à quatre nouveaux centres psychopédagogiques qui entreront progressivement en service. Trois de ces centres ouvriront leurs portes le 21 septembre 2025, à l'occasion de la rentrée sociale, au profit des enfants atteints de handicap mental, tels le retard mental, les troubles du spectre autistique et la trisomie 21. Lors de cette tournée, le wali a inspecté les dernières finitions des trois centres qui ouvriront leurs portes dès la rentrée sociale. Il s'agit du centre d'héber-

gement de Hussein Dey, pouvant accueillir 100 enfants, du centre Farhat-Saliha 02 à Sidi M'hamed, doté d'une capacité de 50 enfants, ainsi que du centre Hamla-Abdelrazak à Bab El Oued (Bologhine), qui pourra recevoir 60 enfants. Le quatrième centre, situé dans la commune de Staouéli, sera mis en service avant la fin de l'année en cours et pourra accueillir 60 enfants. Cette initiative vise à répondre à la forte demande des parents d'enfants en situation de handicap. Les centres ont été réhabilités et équipés par les services de la wi-

laya d'Alger et seront gérés par l'établissement public de gestion des jardins d'enfants, crèches et garderies Presco. Ces structures constituent une première étape dans la prise en charge psychopédagogique, incluant le diagnostic, le suivi et l'accompagnement des enfants présentant des troubles psychologiques, avec pour objectif leur intégration sociale, grâce à une prise en charge complète assurée par des équipes médicales et éducatives spécialisées. L'ouverture d'autres centres similaires se poursuivra dans les prochains mois. Ac-

tuellement, la wilaya d'Alger dispose de 20 centres psychopédagogiques qui prennent en charge plus de 2 000 enfants âgés de 3 à 18 ans, après un diagnostic établi par une équipe technique et éducative spécialisée. La visite s'est déroulée en présence des walis délégués des circonscriptions administratives de Zeralda, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Bab El Oued, ainsi que des présidents des communes concernées, de la directrice de l'Action sociale et de la solidarité, du directeur de Presco et de plusieurs cadres de la wilaya.

ILLIZI:

Irrigation du jardin d'essais de Tinemri avec des eaux traitées, une expérience réussie

Le jardin d'essais de "Tinemri" (commune d'Illizi) constitue une première expérience réussie dans le sud du pays en matière d'irrigation avec des eaux épurées de la station de traitement des eaux usées, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation locale des forêts. Géré par des cadres de la Conservation depuis sa création en avril 2019, ce jardin de 12 hectares (ha) est le fruit d'efforts conjugués de divers secteurs et associations locales, dont la direction des Travaux publics, qui a réalisé la clôture et les trous de plantation d'arbustes ramenés de diverses wilayas du pays, a indiqué la Conservatrice des forêts, Noura Hadouchi. Plus de 5.000 plants, de différentes essences, fruitières et sylvicoles, dont des oliviers et des eucalyptus, ont été à ce jour plantés et irrigués, dans une première phase, directement de la station de traitement des eaux usées, via un système de goutte-à-goutte, a-t-elle précisé, signalant que leur plantation et croissance est réussie à 80%. La deuxième phase de développement de cet espace végétal a porté sur la réalisation de deux réservoirs d'eau de 50 M3 chacun, la réhabilitation du réseau d'irrigation sur plus de 2,7 km et l'électrification du jardin pour le pompage des eaux destinées à alimenter les réservoirs. Ce projet, ami de l'environnement, vise à contribuer à la préservation de la biodiversité, la création d'un microclimat sain, ainsi que des espaces de détente et de loisirs pour la population locale, en plus de la création d'emplois.

HCI:

M. Zaid El Kheir reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie

Le président du Haut conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zaid El Kheir, a reçu, mardi, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération commune dans les domaines intellectuel, religieux et culturel, indique un communiqué du HCI. Dans le cadre des relations fraternelles solides unissant l'Algérie et la Palestine, M. Zaid El Kheir a reçu M. Abu Aita, avec lequel il a abordé "les moyens de renforcer la coopération commune dans les domaines intellectuel, religieux et culturel", tout en réaffirmant "la position constante de l'Algérie, direction, peuple et institutions religieuses, en soutien à la cause palestinienne juste", précise la même source. A cet égard, le président du HCI a souligné que "la question palestinienne est la cause centrale de la nation, et que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour soutenir le peuple palestinien face aux agressions iniques perpétrées contre lui en violation flagrante de toutes les conventions et chartes internationales". Pour sa part, l'ambassadeur palestinien a exprimé "ses sincères remerciements et sa haute reconnaissance au HCI, et à travers lui à l'Algérie, pour ses positions indéfectibles et solidaires", soulignant que cet appui "constitue un soutien moral important pour le peuple palestinien dans son épreuve et reflète la profondeur des liens historiques et humains entre les deux peuples frères", selon le même communiqué.

LIGUE 2 :
Matches perdus par
pénalité pour le HBCL
et le RCA



La commission d'organisation sportive (COS) de la Ligue nationale de football amateur (COS/LNFA) a décidé de donner « match perdu par pénalité » au HB Chelghoum Laïd et au RC Arbâa, le HBCL et le RCA son sanctionnés pour ne s'être pas présentés sur le terrain le week-end dernier, à l'occasion de la première journée du championnat de Ligue 2 (Groupe centre-Est).

Une amende de 100.000 DA chacun

Outre le match perdu par pénalité, « les deux clubs, qui ne s'étaient pas présentés respectivement face à la JSD Jijel et à l'ESM Koléa, ont écopé d'une amende de 100.000 DA chacun », a ajouté l'instance dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. « Pour leur part, la JSD Jijel et l'ESM Koléa ont été crédités de la victoire sur tapis vert, et sur un score réglementaire de (3-0) », a-t-on encore précisé de même source. La COS de la LNFA a expliqué avoir pris ces décisions en s'appuyant sur la circulaire N976 de la Fédération algérienne de football (FAF), transmise le 1er septembre 2025.

ATHLETISME/
MONDIAUX-2025:
Sedjati et Moula
en demi-finale



Les athlètes algériens Djamel Sedjati et Slimane Moula se sont qualifiés, mardi en demi-finale de l'épreuve du 800 mètres des Championnats du monde 2025 d'athlétisme actuellement en cours à Tokyo, alors que Mohamed Ali Gouaned s'est contenté d'une 5e place dans sa série. Engagé dans la 1re série, Sedjati a pris la seconde place en couvrant la course en 1:45.01, derrière la vainqueur de la série, l'Espagnol David Barroso (1:44.94) et devant le Botswanaïse Kethobogile Haingura (1:45.02). De son côté, Moula a terminé la course de la 7e série, en 2e position avec un chrono à 1:44.77, derrière le vainqueur américain Donavan Brazier (1:44.66) et devant le Croate Marino Bloudek (1:44.78). Le 3e athlète algérien, Mohamed Ali Gouaned a terminé sa course en 5e position de la 5e série, avec un chrono à 1:45.49. Sa série a été remportée par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1:45.05) devant l'Italien Francesco Percini (1:45.11) et l'Irlandais Mark English (1:45.13). Les trois premiers des sept séries sont qualifiés en demi-finale, en plus des trois meilleurs chronos de l'ensemble des séries. Les demi-finales auront lieu en trois séries, jeudi à (05h15 heure algérienne), alors que la finale est programmée pour samedi (06h22).

LIGUE 1 MOBILIS: Le MC Alger s'impose 3-2 face au MC Oran, en match avancé

Le MC Alger a décroché une précieuse victoire face au MC Oran (3-2), mi-temps 2-1, mardi soir, au stade Ali Amar de Douéra (Alger), en match avancé de la 5e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 "Mobilis" de football.

Les buts du MC Alger ont été inscrits par Zakaria Naidji (15e), Bayazid (37e) et Hamadouche dans les toutes dernières secondes de la rencontre (90'+3), offrant la victoire à son équipe dans un match riche en rebondissements. Le MCO a, pour sa part, réagi par l'intermédiaire de Tumisang Mohutsiwa (32e) et Moulay (68e), mais cela n'a pas suffi pour éviter la défaite. Grâce à ce succès, le MCA rejoint un quintette de tête au classement, dont son adversaire du jour, avec 7 points. La 5e journée se poursuivra, vendredi, samedi et mercredi (24 septembre).



LIGUE 1 MOBILIS: L'USM Alger sanctionnée de deux matchs à huis clos dont un avec sursis

L'USM Alger a écopé de deux matchs à huis clos dont un avec sursis pour "jet de projectiles et provocation de dégât à l'intérieur du stade" lors de sa rencontre face à l'ESM Khenchela (1-1), disputée le samedi 13 septembre au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué mardi la Ligue de football

professionnel (LFP). Le club algérois est astreint aussi à rembourser au gestionnaire du stade les frais de destruction des sièges causés par une bagarre entre les supporters, en plus d'une amende de 200.000 Da, souligne la même source. De son côté, l'entraîneur Abdelhak Benchikha a écopé d'une amende de 100.000 Da après avoir refusé de tenir la conférence de

presse d'après-match. L'USMA devra également payer une amende de 100.000 Da suite au refus des joueurs de regagner la zone mixte après la rencontre. A l'issue de la 4e journée de Ligue 1 Mobilis, l'USMA occupe la 8e place au classement général, avec cinq points, mais avec un match en retard à disputer face à son homologue de la JS Kabylie.

BASKET/COUPE DU MONDE: victoire de la sélection algérienne face au Venezuela

La sélection algérienne masculine de basket 3x3 des moins de 23 ans s'est imposée face au Venezuela (21-20), pour le compte de la première journée de la Coupe du monde de la catégorie, qui se déroule à Xiong'an en Chine (17-21 septembre). Versés dans le groupe C, les Algériens se sont inclinés ensuite face à l'Argentine (21-16). Les protégés de l'entraîneur Merouan Bouachir enchaîneront, vendredi, face à l'Italie (9h15, heure algérienne) et la Mongolie (13h50). A l'issue de la pre-

mière journée, l'Algérie occupe la 3e place (37 pts), alors que l'Argentine est leader avec 42 points, devant la Mongolie (39 pts). L'Italie est 4e avec 37 points, tandis que le Venezuela ferme la marche avec 27 points. Pour sa part, la sélection algérienne féminine s'est inclinée face à la Pologne (21-4) et l'Allemagne (21-7), pour le compte de la première journée de la Coupe du monde de la catégorie. Versées dans le groupe C du rendez-vous mondial de Xiong'an, les Algériennes enchaîne-

ront, vendredi, face au Venezuela (10h30, heure algérienne), avant de terminer devant la France (13h25). Les sélections algériennes ont décroché leur billet pour la Coupe du monde U23, à l'issue du tournoi FIBA 3x3 Nations League, disputé en août dernier à Alger. Le rendez-vous mondial enregistre la participation de la Chine (pays hôte), l'Allemagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne, le Japon, la Mongolie, le Venezuela, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et les Fidji.

JUDO :

Neuf compétitions continentales au menu des clubs algériens avant la fin 2025



Les clubs algériens de judo auront la possibilité de disputer neuf compétitions continentales entre novembre et décembre 2025, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAJ) qui les a rassurés dernièrement de se

charger des différentes formalités administratives, liées à leur engagement. «La FAJ a le plaisir d'annoncer aux clubs affiliés qu'elle se chargera d'étudier leurs dossiers de sortie, pour chacune de ces compétitions», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé mardi sur ses réseaux sociaux. Trois parmi ces compétitions seront ouvertes aux seniors, alors que les autres seront destinées uniquement aux cadets et aux juniors. Il s'agit de l'Open Africain de Yaoundé, prévu le 23 novembre au Cameroun, l'Open Africain d'Abidjan (le 30) en Côte d'Ivoire et l'open Africain du Caire (21 décembre). Concernant, les compétitions destinées aux juniors, il y aura la Coupe d'Afrique de Yaoundé, prévue le 21 novembre, la Coupe d'Afrique d'Abidjan (le 28), et la Coupe d'Afrique du Caire (19 décembre). Enfin, chez les cadets, les clubs algériens pourront s'engager dans la Coupe d'Afrique de Yaoundé, prévue le 21 novembre au Cameroun, la Coupe d'Afrique d'Abidjan, prévue le 28 novembre en Côte d'Ivoire, et la Coupe d'Afrique du Caire, prévue le 20 décembre en Egypte. «Les clubs intéressés devront transmettre leur dossiers à la FAJ au moins un mois avant le début de la compétition à laquelle ils souhaitent participer» a tenu à préciser l'instance.

SEDJATI :

«Le plus important,
c'était la qualification»

Djamel Sedjati n'a pas « accordé trop d'importance au chrono de 1:45.01 », réalisé mardi à Tokyo, à l'occasion des séries du 800m des Mondiaux 2025, considérant que « le plus important » pour lui était la qualification. « Aujourd'hui, il n'y avait aucune médaille en jeu. Il ne s'agissait que d'une simple phase de qualification, où le principal objectif était de passer en demi-finale. Ainsi, il n'y avait aucune raison de se surpasser, et c'est pourquoi, j'ai réussi l'essentiel, en ménageant mes efforts », a déclaré Sedjati aux médias après la fin de sa course.

« Je me suis très bien préparé »

Le 12 juillet 2024 à Monaco, le champion algérien avait bouclé le 800 mètres en seulement 1:41.46, et ce chrono était considéré comme un nouveau record national pour l'Algérie. Sedjati a rassuré qu'il se porte bien, et qu'il se sent en mesure de relever le défi. « Je me suis très bien préparé pour cet événement et je suis décidé à réussir un bon parcours, qui fera honneur aux couleurs nationales. Je suis conscient que les choses vont commencer à être plus dures à partir du prochain tour, mais, je ferai le nécessaire pour être au rendez-vous », a-t-il promis. Le médaillé de bronze des Jeux olympiques 2024 de Paris a profité de l'occasion pour « souhaiter bonne chance » à ses compatriotes qui sont toujours en lice dans la compétition, dont Slimane Moula, qualifié lui aussi pour les demi-finales du 800 mètres, ainsi qu'à l'ensemble des représentants maghrébins et arabes. Pour rappel, les demi-finales du 800 mètres auront lieu en trois séries, jeudi (à 5h45 / heure algérienne), alors que la finale est programmée samedi (à 6h22). « J'espère que nous serons tous au rendez-vous et que nous ferons honneurs à nos pays respectifs » a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT
DU MONDE
DE VOLLEY-BALL :
2e défaite de l'EN

Pour son second match au Championnat du monde 2025 de volley-ball, la sélection algérienne a essuyé son second revers, cette fois-ci face à l'Ukraine (3-0, sets : 17-25, 12-25 et 11-25). Par rapport à la première sortie face à l'Italie, championne du monde en titre, les pou-lains de Kamel Imloul ont joué correctement un seul set, avant de flancher durant les deuxième et troisième sets.

3e match jeudi contre la Belgique

Au cours de la première rencontre, le manque de solidité du bloc algérien a fait pencher la balance du côté ukrainien. La présence de jeunes joueurs de qualité n'a pas suffi pour tenir tête aux Ukrainiens. Dans ce type de compétition, les adversaires qualifiés s'appuient toujours sur une ossature de joueurs chevronnés. Avec un capital expérience, les joueurs, notamment les passeurs, ont toujours la faculté de mener l'équipe à remporter au minimum un set. Ce qui n'a pas été le cas de la sélection nationale, qui avec d'autres joueurs professionnels aurait pu au moins décrocher un set face à une équipe ukrainienne qui n'était pas un foudre de guerre. L'aspect physique chez certains joueurs qui découvrent à l'occasion de ce Mondial le haut niveau, a été un vrai handicap. Nonobstant leur potentiel, ils ont eu du mal à s'exprimer face à une équipe ukrainienne qui avec cette victoire reste tout de même dans la course pour la qualification au second tour. Toutefois, le prochain match de l'Ukraine face à l'Italie ne sera pas une sinécure. Concernant les Verts, la 3e rencontre de ce tournoi prévu jeudi face à la Belgique sera une aubaine pour corriger les erreurs qui persistent, surtout sur le plan psychologique. Le manque de concentration était flagrant au cours des deux premiers matches. Ayant pour objectif de préparer le prochain Championnat d'Afrique, la Fédération peut déjà faire un constat sur le niveau actuel de la sélection. La décision de procéder au rajeunissement doit s'appliquer progressivement, tout en pensant dès maintenant à assurer à l'équipe des matches de haut niveau durant l'année, et pas à quelques encablures d'un Championnat du monde, où les meilleures équipes du monde sont déjà prêtes.

PAYS-BAS : Hadj Moussa échappe à une lourde sanction

Le jeune international algérien Anis Hadj Moussa a écopé d'une suspension d'un match seulement, après son expulsion directe lors de la dernière rencontre de Feyenoord face à Heerenveen.

La commission de discipline de la fédération néerlandaise de football a rendu sa décision, évitant au joueur une sanction plus lourde. L'attaquant algérien avait brillé lors de ce match en inscrivant le but victorieux de son équipe, avant d'être exclu peu après l'heure de jeu pour un tacle jugé dangereux. Son expulsion avait fait craindre une longue suspension, d'autant que le procureur de la ligue avait initialement requis trois matchs fermes à son encontre. Finalement, la commission a décidé de ne retenir qu'un seul match ferme, accompagné d'un autre avec sursis. Une issue jugée « raisonnable » par la direction du club, qui s'est dite satisfaite de ce compromis. Concrètement, Hadj Moussa manquera la rencontre de ce mercredi contre Fortuna Sittard. Toutefois, il sera de retour dès dimanche prochain pour un déplacement périlleux sur la pelouse de l'AZ Alkmaar, comptant pour la nouvelle journée d'Eredivisie. Un soulagement pour son entraîneur Robin van Persie, qui avait publiquement défendu son joueur en estimant que le geste sanctionné « ne méritait pas plus d'un match ». Hadj Moussa, qui a signé à Feyenoord l'été dernier, s'impose cette saison encore comme un élément clé du onze du club néer-



landais. Son but décisif face à Heerenveen illustre son apport offensif,

et son retour rapide permettra aux Rotterdamois de compter sur lui lors

d'un rendez-vous crucial contre un concurrent direct au podium.

AFC CL : Adil Boulbina fait plier Bono !



Adil Boulbina a marqué son second but en Champions League Asiatique avec Al Duhail, hier face à la redoutable équipe saoudienne d'Al Hilal. En déplacement à Riadh, le club de Djamel Belmadi savait qu'il allait avoir fort à faire face au quadruple vainqueur de l'épreuve et vice-champion d'Arabie saoudite. Ce sont pourtant bien les joueurs d'Al Duhail qui vont ouvrir le score et de quelle manière, grâce à l'attaquant algérien Adil Boulbina. Alors que les locaux dominant largement, le latéral droit sénégalais Youssouf Sabaly lance Boulbina qui va faire une course de plus de 60 mètres avec deux défenseurs dans son dos. L'ancien joueur du Paradou va se présenter devant le gardien marocain Bono qu'il crochète, avant de marquer d'une frappe croisée (37e). Boulbina va se retrouver encore deux fois en position de frapper en seconde période mais Al Hilal va finir par égaliser par Darwin Nunez, puis Theo Hernandez, pour s'imposer 2-1 à l'occasion de cette première journée de phase de poule.

ALLEMAGNE : Le coach de Wolfsburg rassure au sujet d'Amoura

Buteur face à Cologne ce week-end, Mohamed Amoura a quitté ses coéquipiers prématurément à la 69^e minute de jeu, victime d'un souci physique qui a semé l'inquiétude chez les fans du VfL Wolfsburg. Mais après la rencontre, son entraîneur Paul Simonis s'est montré rassurant. « Mo a maintenant disputé trois matchs en une semaine – dont deux avec l'équipe nationale. La charge de travail est donc passée de zéro à très élevée », a expliqué le technicien allemand. « La première information que j'ai reçue, c'est que ce n'est rien de sérieux. Nous espé-

rons qu'il sera de retour à l'entraînement mardi ou au plus tard mercredi. » Au-delà de l'aspect médical, Simonis a tenu à saluer la prestation de son attaquant tout en pointant des axes de progression : « J'ai trouvé son match plutôt bon. Je parle régulièrement avec Mo du fait qu'il doit être un peu plus fiable sans ballon. L'imprévisibilité qu'il apporte quand il a le ballon, c'est son arme, mais il doit l'accompagner d'une meilleure discipline défensive. Aujourd'hui, avec Lovro Majer, il a fait du bon travail. Interrogé sur le rôle futur d'Amoura dans le schéma de Wolfs-

burg, le coach a répondu : « Je pense qu'il est très bon sur les côtés, mais aussi en pointe. Pour notre plan de jeu d'aujourd'hui, il était le meilleur choix. Nous avons trois attaquants centraux avec des profils différents. La concurrence est forte, mais c'est positif pour l'équipe. Cela fait monter le niveau et stimule la compétition interne. » Ainsi, malgré ce coup d'arrêt, Mohamed Amoura semble déjà s'imposer comme un atout majeur de Wolfsburg cette saison encore, à condition que sa santé lui permette de maintenir cette dynamique.

UEFA CL : Bensebaini buteur puis fautif face à la Juve

Ramy Bensebaini est passé par toutes les émotions entre la 86^e et la 96^e minute du match Juventus - Dortmund hier. Le Borussia était entrain de s'imposer à Turin en cette première journée de Champions League 2025/2026. Après des buts d'Adeyemi (52e), Nmecha (65e) et Couto (74e). L'arbitre siffle un penalty pour les allemands pour une main dans la surface. Guirassy va pour le tirer mais l'entraîneur désigne Ramy Bensebaini pour s'en charger et ce dernier l'exécute à merveille pour que son équipe mène 4-2 à la 86^e minute de jeu. Alors que les jeux semblent faits, Bensebaini envoie une mauvaise passe interceptée par Kalulu qui envoie directement un centre que Vlahovic transforme 4-3 (90e+6'). On se dit que ce but n'aura pas d'incidence sur le score mais deux minutes plus tard, c'est Vlahovic qui centre, le ballon passe au-dessus de l'algérien pour la tête de Lyoyd Kelly qui égalise à 4-4, score final.



TUNISIE : Belaili - Boualia la bonne connexion du Taraji



Koceila Boualia a inscrit le premier but de sa carrière avec l'ES Tunis sur une offrande de Belaili aujourd'hui. L'Espérance recevait l'ES Metlaoui cette après-midi, sans Mohamed Amine Tougai hors de la feuille de match et remplacé en défense par Hamza Jelassi aux côtés du capitaine Yacine Meriah. Devant, Youcef Belaili et Koceila Boualia étaient alignés sur les côtés pour alimenter Bouassida. Sur un ballon qui traine, Ogbelu accélère et lance Belaili sur le côté gauche, ce dernier arrive devant le gardien et au dernier moment il trouve Boualia d'un extérieur pied droit pour l'ouverture du score (22e). L'EST qui avait perdu il y a trois jours face au Stade Tunisien, fait le break en deuxième période pour s'imposer 2-0.

DANEMARK : Chiakha, beau but d'avant-centre !



Après un doublé en coupe il y a deux semaines, Amin Chiakha a marqué son premier but en championnat avec sa nouvelle équipe Vejle BK. Après quatre premiers matchs sans marquer, le jeune avant-centre Algérien de 19 ans, a enfin marqué en déplacement face au FC Frederica dans un match qui s'est soldé par un match nul 1-1. Chiakha a eu une première occasion à la 7^e minute où il bute sur le gardien mais il finira marquer sur sa deuxième, en seconde mi-temps, alors qu'il pleut des cordes. Le longiligne joueur prêté par le FC Copenhague est à la réception d'un centre à ras de terre, il contrôle sa balle au point de penalty tout en faisant obstacle de son corps, il se retourne ensuite pour tromper le gardien d'une belle frappe du pied gauche (64e). Les joueurs de Frederica vont égaliser par la suite.

UEFA CL : La première de Zorgane en C1

Le milieu de terrain algérien Adem Zorgane a connu hier sa première en phase finale de Champions League face au PSV Eindhoven. Un match intéressant pour lui et une victoire. On attendait qu'il passe un cap depuis quelques saisons, à 25 ans, l'international algérien qui a montré de belles choses en ce début de saison avec son nouveau club, la Royale Union Saint-Gilloise, a découvert hier le top niveau européen en affrontant le PSV de van Bommel et Ivan Perisic. Très propre dans son jeu, cherchant toujours la verticalité, il a été intéressant dans une première période où les belges ont réussi à mener 2-0. Il a été un peu plus en difficulté en seconde période quand le PSV a élevé le rythme pour tenter de revenir dans le match. Sa relative lenteur a pu lui jouer des tours dans les duels défensifs. Il aura joué les 90 minutes du match que son équipe a gagné 3-1 à l'extérieur, avant de recevoir Newcastle dans deux semaines.

AGRESSION SIONISTE CONTRE DOHA: "Un crime odieux que l'histoire retiendra"

Le Groupe des Etats arabes aux Nations unies a condamné mardi au Conseil des droits de l'homme onusien à Genève avec "la plus grande fermeté" l'agression sioniste flagrante ayant ciblé la capitale qatarie, Doha, en la qualifiant de "crime odieux que l'histoire retiendra" et d'"atteinte grave" au droit international, à la Charte des Nations unies, et aux usages internationaux.

Intervenant au nom du Groupe lors d'une réunion d'urgence du Conseil des droits de l'homme onusien, concernant l'agression sioniste contre le Qatar, le chef de la mission permanente de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU à Genève, Rachid Beladehane a affirmé que l'agression de l'occupant sioniste contre Doha "constitue un crime odieux que l'histoire retiendra, une atteinte grave au droit international, à la Charte des Nations unies, et aux usages internationaux", venant s'ajouter au lourd passif de l'entité sioniste chargée de crimes et d'exactions. Le Groupe des Etats arabes aux Nations unies a condamné avec "la plus grande fermeté" cette agression flagrante, précédée d'autres attaques contre des pays arabes souverains, en l'occurrence la Syrie, le Liban et le Yémen", mettant en garde contre "les conséquences de cette escalade qui risque d'entraîner la région dans le chaos et compromettre sa sécurité et sa stabilité". Dans ce contexte, le Groupe a exprimé sa "vive inquiétude face au ciblage d'un Etat médiateur œuvrant pour la paix, ce qui compromet les



efforts de médiation visant à mettre fin à l'effusion de sang à Ghaza, et constitue une violation flagrante des chartes et us internationaux". Réaf-

firmant son "entière solidarité avec l'Etat frère du Qatar et son engagement à garantir sa sécurité et la sécurité de ses citoyens", le Groupe arabe

a souligné que "l'impunité et l'absence de toute reddition de comptes confortent cette logique de guerre que l'occupation tente d'imposer

dans la région". Il a appelé la communauté internationale à "agir en toute urgence pour mettre fin à ces violations et imposer le respect du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions de la légalité internationale". Pour rappel, cette réunion d'urgence fait suite à la demande officielle présentée mercredi dernier par le Pakistan, au nom des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), et par le Koweït, au nom du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Il s'agit de la dixième réunion d'urgence qui se tient depuis la création du Conseil des droits de l'Homme en 2006. L'agression sioniste qui a ciblé des résidences de dirigeants du Mouvement de résistance islamique (Hamas) à Doha, a suscité une vague d'indignation dans le monde arabe et au niveau international, la qualifiant d'acte imprudent constituant une violation flagrante de la souveraineté de l'Etat du Qatar, une atteinte grave au droit international et à la Charte des Nations Unies, et une escalade irresponsable qui menace la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

AGRESSION SIONISTE:

20 agences humanitaires internationales appellent l'ONU à intervenir pour mettre fin au génocide à Ghaza

Plus de 20 agences humanitaires internationales ont envoyé une lettre urgente aux Nations Unies et aux chefs d'Etat du monde entier, appelant à une intervention "immédiate" pour mettre fin à l'agression génocidaire menée par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, a rapporté mercredi l'agence de presse palestinienne (Wafa). Les agences ont fondé leur lettre sur les conclusions de la Commission d'enquête internationale indépen-

dante des Nations Unies, qui a conclu que l'entité sioniste avait commis quatre des cinq actes de génocide définis dans la Convention de 1948, précise Wafa. La lettre souligne que la situation à Ghaza est la plus meurtrière de l'histoire de l'enclave palestinienne, appelant à des mesures urgentes pour y remédier, ajoute la même source. Les agences humanitaires ont également averti que le blocus et les attaques continus des

forces d'occupation sionistes anéantiraient complètement la vie dans la bande de Ghaza, invitant les gouvernements à prendre des mesures pour mettre fin à la violence et à l'occupation. Elles ont, en outre, souligné que la militarisation du système d'aide humanitaire à Ghaza représente une menace mortelle, des milliers de personnes étant tuées alors qu'elles tentaient d'accéder à la nourriture et à l'eau. Ces demandes intervien-

nent au moment où l'armée d'occupation sioniste poursuit son agression contre la ville de Ghaza, effectuant des raids et des bombardements massifs sur les quartiers nord et ouest. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 64.964 martyrs et 165.312 blessés, ont indiqué plus tôt les autorités sanitaires palestiniennes.

Plus de 64.900 martyrs et 164.900 blessés à Ghaza



Le bilan de l'offensive sioniste sur la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'élève désormais à 64.905 martyrs et 164.926 blessés. Au cours des dernières 24 heures seulement, les hôpitaux de Ghaza ont enregistré 34 nouveaux morts et 316 blessés, précise des sources médicales et de la protection civile, citées par l'agence de presse Wafa. Ces équipes indiquent toutefois que de nombreuses victimes demeurent piégées sous les décombres ou dans les rues, inaccessibles en raison des bombardements et des entraves sécuritaires. Par ailleurs, les frappes sionistes continuent de viser les zones de distribution de l'aide humanitaire. Les autorités sanitaires rapportent que 3 victimes supplémentaires et 47 blessés issus de la population cherchant à obtenir de la nourriture et des produits de première nécessité ont été admis à l'hôpital dans la journée, portant à 2.497 martyrs et plus de 18.182 blessés le nombre total de victimes recensées parmi les civils dans ces files d'attente dites de "la survie". Depuis le 18 mars 2025, la seule période considérée, Ghaza a enregistré 12.354 morts et 52.885 blessés, confirmant l'ampleur dramatique des pertes humaines au fil des derniers mois.

GHAZA:

24 martyrs dans des bombardements sionistes

Au moins 24 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, suite aux bombardements continus des forces d'occupation sionistes sur diverses zones de la bande de Ghaza depuis l'aube de ce mercredi, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Trois membres d'une même famille sont tombés en martyrs dans une frappe aérienne de l'armée sioniste ayant visé une tente abritant des personnes déplacées à Khan

Younes, au sud de la bande de Ghaza, souligne Wafa qui cite des sources médicales. Au centre de la bande de Ghaza, un Palestinien, sa femme enceinte et sa fille sont tombés en martyrs dans un bombardement par des avions de guerre des forces d'occupation d'une maison du camp de réfugiés de Nuseirat, ajoute la même source. Au sud de Ghaza-ville, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'une frappe aérienne contre

un appartement résidentiel du quartier de Tal al-Hawa. Par ailleurs, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans une attaque de l'armée sioniste ayant ciblé un immeuble dans le quartier de Sheikh Radwan, au nord-ouest de Ghaza-ville.

Au nord de la ville de Rafah, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 50 autres ont été blessés par des tirs de l'armée sioniste alors qu'ils attendaient de

l'aide humanitaire. A Khan Younes, cinq Palestiniens sont tombés en martyrs lorsque les forces d'occupation ont bombardé une tente abritant des personnes déplacées dans le quartier d'Al-Mawasi.

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 64 964 martyrs et 165 312 blessés, ont indiqué plus tôt les autorités sanitaires palestiniennes.

AGRESSION SUR GHAZA:

Madrid annule un important contrat d'armement avec l'entité sioniste

Le gouvernement espagnol a annulé un contrat d'armement d'une valeur de près de 700 millions d'euros (825 millions de dollars) avec l'entité sioniste, dans le cadre d'une série de mesures visant à accroître la pression sur celle-ci au sujet de la guerre génocidaire qu'elle mène depuis près de deux ans dans la bande de Ghaza, a rapporté mardi la presse locale. Cette décision intervient après l'annonce la semaine dernière du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, affirmant que son gouvernement allait "consolider par la loi" l'inter-

diction de vendre ou d'acheter du matériel militaire auprès de l'entité sioniste en raison de son agression à Ghaza. Selon le quotidien catalan La Vanguardia, le gouvernement espagnol mène une révision plus large pour éliminer progressivement les armes et technologies sionistes de ses forces armées. La semaine passée, Pedro Sanchez, avait annoncé de nouvelles mesures visant à faire davantage de pression sur l'entité sioniste pour qu'elle arrête son génocide en cours à Ghaza depuis octobre 2023. "Ce que (l'entité sioniste)

fait (à Ghaza) c'est exterminer une population sans défense", avait-il déclaré dans une allocution télévisée. Il avait indiqué que, bien que l'Espagne applique de facto depuis 2023 une interdiction d'exportation d'armes vers l'entité sioniste, le gouvernement va désormais légiférer en urgence pour instaurer une interdiction "permanente". Parmi les autres mesures figurent l'interdiction des importations en provenance des colonies illégales dans les territoires palestiniens notamment en Cisjordanie occupée, et l'augmentation de la contribu-

tion espagnole à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) de 10 millions d'euros. Madrid s'engage également à fournir 150 millions d'euros d'aide humanitaire supplémentaire pour Ghaza en 2026. "Nous savons que ces mesures ne suffiront pas à mettre fin aux crimes de guerre (sionistes), mais nous espérons qu'elles permettront de faire pression sur (le dénommé) Netanyahu et d'alléger les souffrances du peuple palestinien...", avait encore dit le chef du gouvernement espagnol.

DES BOMBES «NON CONVENTIONNELLES» LANCÉES SUR LES CIVILS : Déluge de feu sur Ghaza

Les frappes, appuyées depuis hier par un massif mouvement de troupes au sol, visent l'occupation intégrale de la ville de Ghaza. «Ghaza brûle !» On aura rarement vu un pyromane jubiler aussi ostentatoirement de son crime, au moment même où il se produit, traquant les survivants d'une campagne génocidaire qui bouclera deux années entières d'horreurs dans quelques semaines.

C'est ainsi que le ministre de la Défense sioniste a annoncé «la deuxième phase» de l'offensive pour l'occupation de Ghaza, avant-hier, alors que les premières images de cette charge extrême dans l'enclave donnaient à s'effrayer d'immenses panaches de feu suivant les impacts des bombardements à Ghaza ville. L'agression est si violente que sur les réseaux sociaux, le bruit a couru que de «mini-bombes nucléaires» ont été lâchées contre les habitants et ce qui reste de son patrimoine, aux fins de pousser des centaines de milliers de civils n'ayant pas encore obtenu aux ordres d'évacuations de se lancer sur la route de l'exil. La rapporteuse de l'Onu sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a alerté pour sa part que l'armée sioniste utilise des «armes non conventionnelles» dans son offensive, à l'effet évident de rendre «inhabitable» le périmètre. Mais il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle phase de dévastation physique de la ville, ayant d'ailleurs déjà subi un plastrage systématique et des raids ciblés sur ses tours d'immeubles depuis près de deux semaines. Les frappes appuyées depuis hier par un massif mouvement de troupes au sol, vise l'occupation intégrale de Ghaza, avec des bilans de victimes qui ne cessent de s'alourdir depuis 48 heures. Dans la seule journée de mardi, selon un décompte provisoire arrêté en fin d'après midi, près de 70 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la seule ville de Ghaza, dont de nombreux enfants «déchiquetés» par les explosions. L'attaque est vivement condamnée par le Haut-commissaire aux droits de l'homme de



l'ONU, Volker Türk, exigeant l'arrêt immédiat du «carnage». L'Union européenne pour sa part dénonce une offensive qui va provoquer «plus de destructions, plus de morts», alors que le Royaume-Uni décrit des opérations «épouvantables». La diplomatie suédoise affirme de son côté que le temps est venu de concrétiser les menaces de sanctions en Europe, pressant l'UE de suspendre les accords commerciaux qui la lie avec Israël. Le mouvement palestinien Hamas considère que les forces d'occupation mettent à exécution la

dernière phase du plan d'extermination des populations. Mais rien ne semble pouvoir stopper la folie du gouvernement sioniste, qui isolé à l'international, se revendique ouvertement du soutien réaffirmé de l'allié américain. L'offensive barbare s'est en effet enclenchée le soir même de la rencontre du secrétaire d'Etat américain avec Benjamin Netanyahu. Le lien est peut-être à faire, dans le contexte, avec la tenue du sommet arabo-islamique, lundi à Doha, et sa déclaration finale condamnant fermement l'agression

contre le Qatar et le génocide à Ghaza, ainsi que l'élan collectif pris pour, entre autres mesures, engager des poursuites contre l'entité sioniste à l'international, avec cette exhortation implicite lancée à certains Etats de «revoir» leur relations avec Israël. Même si l'attaque était prévue sans lien avec la rencontre de Doha, son intensité et sa médiatisation par les responsables israéliens sonnent comme un défi aux conclusions d'un sommet qui avait laissé entrevoir une prise de conscience collective plus tranchée de la menace sioniste.

Appel à mettre fin à la complicité de l'UE dans l'occupation du Sahara occidental par le Maroc

L'Association européenne des avocats pour la démocratie et les droits de l'homme dans le monde (ELDH) et le Collectif des Défenseurs Sahraouis des Droits Humains au Sahara Occidental (CODESA) ont lancé, mardi, une pétition commune appelant l'Union européenne (UE) et ses Etats membres à «mettre fin à leur complicité dans l'occupation illégale» du Sahara occidental par le Maroc. «Le droit international est sans équivoque : le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses terres et ses ressources», rappellent les avocats européens dans leur pétition, ajoutant que «le moment est venu» pour que l'Europe se tienne «aux côtés d'un Sahara occidental libre et autodéterminé». Ils exhortent, à ce titre, l'UE et ses Etats membres à faire respecter le droit international en exigeant «une solution démocratique fondée sur un référendum, tel que garanti par l'accord de cessez-le-feu de 1991» et à rejeter «les prétentions marocaines de souveraineté». Ils font remarquer, à ce propos, que la partition unilatérale ou le pseudo «plan d'autonomie», sont tous «contraires au droit fondamental du peuple sahraoui à l'autodétermination», plaidant pour l'application des arrêts de la CJUE en cessant toute activité économique impliquant les ressources du Sahara occidental occupé et en veillant au respect de la légalité par les entreprises et gouvernements eu-



ropéens. L'ELDH et le CODESA insistent, dans ce contexte, sur la nécessité d'étendre le mandat de la MINURSO au suivi des violations des droits humains dans les territoires occupés, et de condamner les violations en cours, exigeant la libération des prisonniers sahraouis, notamment du groupe de «Gdeim Izik»,

ainsi qu'une enquête sur l'usage de drones par le Maroc contre les civils. Ils préconisent également l'instauration des mécanismes de responsabilité, y compris un mécanisme international indépendant de suivi des droits humains, et des rapports réguliers du Parlement européen sur la mise en œuvre des arrêts de la

CJUE. Ces deux associations de défense des droits de l'homme exhortent, en outre, l'UE à conditionner l'accord d'association la liant au Maroc, ainsi que les autres relations commerciales bilatérales au respect des droits humains et des principes démocratiques. Selon les avocats européens, les cinquante années d'occupation illégale du Sahara occidental ont signifié des «violations systématiques des droits humains», «crimes contre l'humanité : transfert démographique, répression, exécutions, détentions arbitraires massives» ou encore «surveillance, harcèlement et violences contre les militants», relevant que des organisations telles que CODESA sont «réduites au silence». Pis encore, depuis l'invasion des territoires sahraouis, l'occupant s'adonne au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, exploitant systématiquement son phosphate, ses terres agricoles et pêchant dans ses eaux «en violation du droit international». Dénonçant la poursuite du commerce illégal entre l'UE et le Maroc, les avocats avertissent que ces activités «exposent les acteurs internationaux à une complicité dans le crime d'occupation». Toutefois, malgré l'oppression, la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination se poursuit. «La solidarité internationale continue de renforcer leur aspiration à la démocratie, à la justice et à la liberté», concluent-ils.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE: L'UIPA appelle à intensifier les efforts face aux défis entravant la pratique démocratique

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a appelé, dans un communiqué rendu public lundi à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre de chaque année, à l'intensification des efforts arabes, régionaux et internationaux pour relever les défis qui entravent la pratique démocratique. Signé par le président de l'UIPA, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, le communiqué précise que cette journée «est l'occasion de réaffirmer les valeurs et les principes démocratiques énoncés dans la Charte de l'Union, qui reposent sur la consécration des concepts de liberté, de respect des droits de l'homme et de renforcement de la liberté des peuples dans le choix de leurs systèmes politique, économique et social, contribuant ainsi au soutien du processus de développement durable». L'Union a souligné que «le discours démocratique authentique rejette le deux poids, deux mesures, dénonce la discrimination entre les peuples et consacre les principes de paix, de liberté et la primauté du droit», affirmant que la véritable démocratie ne peut reposer sur le deux poids, deux mesures ou sur des régimes factices qui prétendent respecter les droits alors qu'ils sont responsables d'exactions et de déplacements forcés de civils». À cette occasion, l'UIPA a réitéré son appel à «l'intensification des efforts arabes, régionaux et internationaux pour relever les défis qui entravent la pratique démocratique, au premier rang desquels figurent les pratiques de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés, notamment la discrimination raciale, la purification ethnique et les violations flagrantes des droits de l'homme, ainsi que les conflits armés et l'extrémisme violent qui menacent la paix et la sécurité internationales». L'Union interparlementaire arabe a affirmé, à la fin de son communiqué, que «les valeurs démocratiques authentiques demeurent la véritable garantie de la construction d'un avenir meilleur pour les peuples, fondé sur la liberté, la justice et l'égalité».

AGRESSION SIONISTE: Une experte de l'ONU dénonce la complicité de pays avec le «génocide»

Une experte des droits de l'homme de l'ONU a dénoncé lundi la complicité de «trop de pays» avec l'entité sioniste dans la commission de ce qu'elle a à nouveau qualifié de «génocide» à Ghaza, considérant qu'il s'agissait d'une «honte de notre époque». «Beaucoup trop de pays continuent de regarder ailleurs, de banaliser la souffrance et même d'en profiter», a déclaré à des journalistes Francesca Albanese, rapporteuse des Nations unies pour la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés. «Le commerce des armes et l'engagement diplomatique (au côté de l'entité sioniste) continuent sans fléchir», a-t-elle ajouté. «Ce n'est pas seulement immoral, c'est illégal», a-t-elle souligné, exigeant que «les personnes qui ont donné l'ordre de poursuivre le commerce et les transferts d'armes (vers l'entité sioniste) soient tenues responsables».

«Time to change», pour la réalisatrice angolaise Pocas Pascoal «il est temps de changer»

Pocas Pascoal figure parmi les pionnières du cinéma angolais et elle est réputée pour son savoir de mise en images des traces et des séquelles du colonialisme. Une histoire qu'elle a elle-même subie à travers sa propre famille.

À Clermont-Ferrand, dans la section « Regards d'Afrique » du plus grand festival international du court métrage au monde, elle présente « Time to change ». Ce documentaire expérimental rend visible la continuité de la force destructrice de l'époque coloniale sur l'humain, la faune et la flore.

*Time to Change. Pourquoi il est temps de changer ?

*Pocas Pascoal :

Parce qu'il y a un stigmate énorme par rapport aux personnes noires, par rapport aux colonisateurs, aux colonisations. Il y a un vrai problème. Les colonisations ont créé ces stigmates et ça ne change pas. Donc on continue à avoir un regard très négatif sur les personnes noires. Je ne vais pas citer toutes les difficultés que nous passons. Pour moi, il est effectivement temps de changer.

* La première scène du film montre des goélands dans un ciel gris sur un fond de bruit menaçant qui nous emmène vers le colonialisme. Pourquoi ce début ?

*Pocas Pascoal :

C'est un envol dans l'histoire. Je fais un voyage. J'ai voulu donner cette direction. C'est un voyage dans l'histoire. Voilà pourquoi ces oiseaux et cette musique stridente qui nous fait un peu peur de l'ambiance que nous allons avoir.

*La scène avec les goélands, ce sont les seules images tournées aujourd'hui. Tout le reste du film est composé d'images d'archives. Votre documentaire, se résume-t-il en un art du montage ?

*Pocas Pascoal :

Oui, mais c'est un film expérimental. C'est un documentaire expérimental, parce que j'ai fait de ces archives mes images. Je les ai transformées, travaillées, pour qu'elles deviennent quelque chose que j'aime.

Ces images d'archives montrent des colonialistes poser fièrement à côté d'animaux tués, des crocodiles, des zèbres, des éléphants... Quelle sorte d'impact du colonialisme voulez-



vous montrer à travers de votre film ?

*Pocas Pascoal :

La destruction. L'exploitation non seulement de l'être humain, mais des animaux et de la terre. Il y a ces trois choses dans le film : les humains, les animaux et la terre aussi, la forêt, les fleurs... il y a une vraie destruction. Parfois, on chassait les animaux juste pour leur couper la tête et les mettre en décoration sur un mur. À l'époque, on ne se rendait pas compte combien on était en train de détruire déjà les écosystèmes. Aujourd'hui, il n'y a pas mal d'animaux qui sont en voie de disparition, parce qu'on les a tellement tués et sacrifiés.

*Vous êtes née en 1963 en Angola. Après, vous avez dû fuir avec votre famille à cause de la guerre civile. Puis, vous êtes revenue en Angola et, à l'époque, vous étiez une des pion-

nières dans le cinéma angolais. Ensuite, vous vous êtes installée en France où vous avez suivi des formations dans le domaine du cinéma et de la photographie. Aujourd'hui, vous vivez à Lisbonne, au Portugal. Connaissez-vous la situation aujourd'hui des femmes cinéastes en Angola ?

*Pocas Pascoal :

Je ne suis pas la pionnière du cinéma angolais. C'est Sarah Maldoror (1929-2002) qui a été la première femme à faire des films en Angola. Elle n'était pas Angolaise, elle était Française, mais elle a fait des films en Angola. Puis, il y avait aussi une autre réalisatrice, Maria Joao Ganga (née en 1964), nous avons commencé en même temps. Elle a fait un seul film [Na Cidade Vazia, « Attends, la ville sera vide » ; réalisé en 2004, c'est le premier long métrage

angolais réalisé par une femme], puis elle a arrêté. Elle fait autre chose aujourd'hui. En revanche, j'ai été la première opératrice de caméra en Angola. Donc j'ai été la première à faire de l'image, la première à faire des documentaires et tout ça. Pendant des années, le cinéma en Angola, ça a été une catastrophe, mais là, heureusement, on commence à donner plus d'importance au cinéma et à avoir de jeunes réalisateurs qui font un cinéma qui s'exporte, un cinéma intéressant, un cinéma universel. Avant, il y avait surtout un cinéma local, avec un public local. Donc il y a de l'espoir, il y a des producteurs, des nouvelles productions qui sont en train de se créer. Il y a un jeune réalisateur angolais venu ici à Clermont-Ferrand pour faire un pitch... Espérons que son film se fera. Il y a de l'espoir.

RWANDA:

La danse des Intore inscrite au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco

C'est l'une des traditions culturelles les plus emblématiques du Rwanda. La danse des Intore, les anciens guerriers du pays des Mille Collines, a été inscrite début décembre 2024 au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco. Une reconnaissance qui fait la fierté des membres du ballet national du Rwanda, gardiens de l'héritage culturel du pays. Les pas suivent le rythme donné par les tambours. Dans la salle de répétition, le ballet national se prépare à l'une des dernières représentations de l'année. Parmi les danseurs, Benon Tuyizere, membre de la troupe depuis plus de huit ans. « J'admirais les danses rwandaises quand j'étais petit, et j'étais timide au début. Mais j'ai appris grâce à des amis. Quand j'ai commencé, mon rêve était d'intégrer le ballet national. Et maintenant, je porte haut le drapeau de ma culture. Je danse au plus haut niveau, et il n'y a pas de plus grande fierté que ça » confie Benon Tuyizere. Créé en 1973, le ballet national regroupe les meilleurs danseurs du pays. À 29 ans, Alain Murayire a voyagé en



Côte d'Ivoire, en Tunisie, en Belgique et dans de nombreux autres pays avec la troupe intore. Une danse autrefois exécutée par des guerriers devant le roi. « Être Intore, c'est comme être un soldat sur un champ de bataille. On montre par la danse notre élégance, notre patriotisme et on représente les Rwandais », explique-t-il.

La danse des Intore, promotion de la cohésion sociale

Sur la piste, lance et bouclier en main, la troupe scande en chœur les récits des combats. Des chants qui accompagnent les pas de danses imitant les mouvements des guerriers. « Quand on saute très haut et qu'on tourne notre tête très vite, on voit que le public est impressionné. J'aime

aussi beaucoup les sauts où on atterrit sur le genou droit, le genou gauche en avant. C'est un mouvement très apprécié », mentionne Alain Murayire. De cette danse pratiquée dans les mariages, les festivals et tous les événements locaux, l'Unesco souligne le rôle dans la promotion de la cohésion sociale au Rwanda. Un rôle unificateur déterminant après le génocide des Tutsis, explique Masamba Intore, directeur artistique du ballet national. « La danse a été un outil pour rassembler les gens, pour les mettre ensemble, et je ne dirais pas pour oublier, mais pour se reconforter, s'associer. Que tu sois d'une classe riche, pauvre, moyenne, cultivateur ou éleveur, la danse rassemble tout le monde », développe Masamba Intore. Des pratiques transmises dès le plus jeune âge dans les familles, mais aussi à l'école. Avec de nombreuses troupes partout au Rwanda, l'héritage culturel des Intore est largement préservé dans le pays et désormais sur la scène mondiale, gravé à jamais au patrimoine de l'Unesco.

GENOCIDE AU RWANDA

– JEAN HATZFELD :

« Il fallait briser le silence des rescapés »

Au lendemain du génocide des Tutsi au Rwanda, le récit des rescapés, après un tel traumatisme, est indicible et doit emprunter des chemins détournés. Le témoignage vidéo de l'écrivain Jean Hatzfeld. Depuis la fin du génocide perpétré contre les Tutsi d'avril à juillet 1994, Jean Hatzfeld retourne inlassablement dans la même région du Bugesera, au centre-sud du Rwanda, pour y recueillir les fragments de témoignage des protagonistes du drame. Composant, livre après livre, une symphonie littéraire mémorielle, l'ancien journaliste devenu écrivain a recueilli successivement les témoignages tourmentés des tueurs et ceux de rescapés à jamais dévastés.

« Le silence, cœur de mon travail » « Le silence [du rescapé tutsi], à un moment donné, j'ai compris que ça allait être le cœur du travail. Pourquoi les gens qui ont vécu cela, se taisent », résume Jean Hatzfeld. Craignant de ne pas être crus ou de ne pas être compris, trahis par une mémoire à jamais traumatisée, les rescapés du génocide se livrent avec peine, quand les auteurs des massacres, eux, semblent inaccessibles au repentir dès lors qu'ils noient le récit de leurs actes dans un « Nous » déculpabilisant. Entré dans l'histoire du génocide contre les Tutsi comme on entre en religion, l'écrivain évoque pour Jeune Afrique le travail de mémoire qu'il a contribué, par ses livres, à propager loin des collines rwandaises.

Un regard créatif sur la scène littéraire du Qatar

Perdez-vous dans une bibliothèque de livres rares datant du XVe siècle et suivez les élégants coups de pinceau aux touches abstraites de la calligraphie arabe. Dans cet épisode, l'équipe de Qatar 365 aborde la littérature sous un angle créatif. Laila Humairah rencontre un caricaturiste pour apprendre à raconter une histoire à travers l'image et visite le musée d'art islamique de Doha pour découvrir une collection de livres rares. Johanna Hoes rencontre deux innovateurs dans le domaine de la calligraphie, dont la vision moderne de l'art millénaire de l'écriture rend la pratique traditionnelle de la peinture avec les mots adaptée au XXIe siècle. Qatar 365 explore le monde infini de la littérature, qu'il s'agisse d'inciter les enfants à lire et à passer plus de temps dans les bibliothèques ou de s'initier à la calligraphie arabe. Dans cet épisode, l'équipe de Qatar 365 découvre comment le pays encourage les jeunes et les moins jeunes à accorder une place importante à la lecture dans leur vie et à explorer l'art de la calligraphie. Aadel Haleem, Laila Humairah et Johanna Hoes ont visité la bibliothèque nationale du Qatar, les studios de design Liwan, le musée d'art islamique et des mosquées publiques pour découvrir comment la littérature est utilisée comme forme d'expression. Laila Humairah a visité la bibliothèque nationale du Qatar, qui organise régulièrement des activités visant à inculquer l'habitude de la lecture aux enfants. Elle a récemment adopté une mascotte officielle, Ramly, un personnage inspiré du renard du désert d'Arabie. Ebrahim Al-Bishri, bibliothécaire principal à la BNQ, a expliqué à Laila que Ramly a été créé pour inculquer aux enfants du Qatar le même esprit de curiosité et d'aventure que celui de l'animal. Aadel Haleem a rencontré Sheikha Reem Al Thani des musées du Qatar au Liwan Design Studios à Msheireb. Il s'agissait autrefois du bureau d'Amna Mahmoud Al Jaidah, fondatrice et directrice de la toute première école pour filles du Qatar. Sheikha Reem a fait découvrir à Aadel une exposition de documents d'archives datant de 1938 et la manière dont ils sont utilisés pour mettre en évidence l'impact de l'école sur plusieurs générations de femmes qataries. Enfin, Johanna Hoes s'est essayée à la calligraphie arabe au Musée d'art islamique, où elle a découvert la complexité de la tâche. Combinaison des mots grecs « kallos » et « grafo », la calligraphie signifie littéralement « belle écriture ». Cette forme d'art remonte à des milliers d'années, mais elle est encore enseignée dans les salles de classe aujourd'hui. Les traits élégants de la langue arabe jouent également un rôle central dans l'architecture et le design, comme en témoignent les façades et les intérieurs des mosquées dans tout le pays.

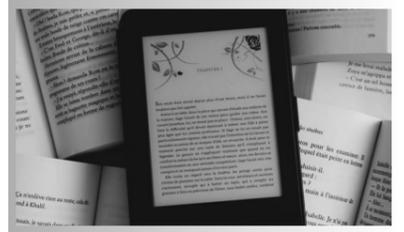
BEJAÏA: Festival national de la chanson amazighe

La 20e édition du Festival national de la chanson amazighe se tient à partir de mercredi dans la wilaya de Béjaïa. La 20e édition du Festival national de la chanson amazighe se tient à partir de mercredi dans la wilaya de Béjaïa, avec la participation d'une quinzaine de chanteurs, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette édition se déroulera en 3 soirées au niveau de «Paradise Beach club» situé dans la commune de Boukhelifa (est de la wilaya), ont indiqué les organisateurs lors d'une conférence de presse. La manifestation artistique organisée par l'association «Asalas», en collaboration avec le Centre de recherche en langue et culture amazighe (CRLCA), sera animée par une quinzaine de chanteurs, parmi lesquels Mohamed Allaoua, Boubkeur, Salim Ammari, Zahir Abdjaoui et Mourad Guerbas. Outre les soirées, les organisateurs ont également prévu un concours pour les jeunes de moins de 30 ans qui s'initie à la chanson amazighe durant le festival, selon le Pr Tidjet Mustapha, directeur du CRLCA qui précise que les trois premiers lauréats seront récompensés. Cette édition sera l'occasion de rendre hommage à Youcef Abdjaoui, chanteur décédé le 28 octobre 1996 et considéré comme un «pilier de la chanson amazighe», a déclaré le Pr Tidjet. Un hommage lui sera rendu, vendredi prochain, dans son village natal d'Akfadou. Le CRLCA prévoit d'organiser prochainement un colloque scientifique sur son œuvre artistique, a-t-on annoncé lors de la conférence.



Le livre numérique en Algérie, une révolution en marche



En Algérie, comme partout dans le monde, la numérisation a pris de l'ampleur et a transformé profondément l'acte de lire. Autrefois attachés aux livres papier, de nombreux lecteurs en Algérie découvrent les avantages du livre numérique, accessible sur smartphones, tablettes ou liseuses.

Des applications pour télécharger gratuitement des livres

et des romans en quelques secondes La transition ne touche pas uniquement les jeunes qui, habitués aux écrans, se tournent naturellement vers les formats numériques. Les seniors, séduits par le confort de lecture réglable et la facilité d'accès aux ouvrages, s'y intéressent également. Le livre numérique est désormais une alternative moderne, pratique et adaptée aux nouveaux rythmes de vie. Son essor est également renforcé par la multiplication des applications de lecture et des bibliothèques en ligne. Des applications comme «Wattpad» ou «Pearltrees», qui permettent de télécharger gratuitement des livres et romans en quelques secondes seulement, séduisent de plus en plus de lecteurs algériens, notamment ceux qui cherchent des ouvrages introuvables en librairie ou des livres gratuits. Les réseaux sociaux jouent également un rôle important dans la vulgarisation et la promotion de la lecture numérique. Aujourd'hui, sur TikTok, une nouvelle génération de créateurs de contenus, appelés Booktokeurs, se consacre exclusivement aux livres et à la lecture. Ils partagent leurs coups de cœur littéraires, parlent de leurs dernières lectures et attribuent des notes aux auteurs et à leurs œuvres.

Des clubs de lecture virtuels

Certains vont encore plus loin en créant des challenges avec leurs abonnés pour lire le plus de livres possibles en un an ou découvrir de nouveaux genres littéraires. Les clubs de lecture virtuels sur Facebook ou les pages de livre sur Instagram rassemblent également des passionnés de lecture autour de discussions et de recommandations littéraires et incitent, chacun à sa manière, à lire davantage en suggérant des livres déjà prêts à être téléchargés à un prix réduit, voire gratuit. Nesrine Laadji, 22 ans, fait partie de cette nouvelle génération de lecteurs qui privilégie le livre numérique à sa version papier. Pour elle, ce choix s'explique avant tout pour des raisons de praticité. «J'ai toujours mon téléphone à portée de main, donc je peux lire à n'importe quel moment, que ce soit dans les transports, en attendant un rendez-vous ou même avant de dormir», explique-t-elle.

De nombreux avantages

Grâce aux applications de lecture, Nesrine dit que cela lui évite de transporter des livres partout où elle va. «Je trouve que c'est plus économique aussi. Les livres numériques sont parfois moins chers et des applications les proposent même gratuitement», a-t-elle ajouté. Ines Bahria, 25 ans, est mitigée, ne pouvant pas se passer de la version papier pour les livres de spécialité ou ceux du développement personnel. «Pour ces genres de livres, j'ai besoin de surligner, noter, feuilleter librement les pages... J'ai l'impression de mieux assimiler le contenu en version papier», dit-elle. Néanmoins, elle lit des romans et des ouvrages d'autres genres littéraires sur sa tablette. «Le livre numérique a de nombreux avantages, il n'est pas encombrant, il représente un gain d'espace dans ma chambre, et je peux transporter une bibliothèque entière sans effort», confie-t-elle.

13EME FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE: 8 huit pays à l'affiche, la Palestine invitée d'honneur

Des troupes de danse contemporaine algériennes et étrangères issues de 8 huit pays dont la Palestine comme invitée d'honneur, animeront la 13ème édition du Festival international de la danse contemporaine (FCIDC), prévue du 18 au 22 septembre à Alger sous le slogan "Hymne la paix", ont indiqué samedi les organisateurs. S'exprimant lors d'une conférence de presse au Théâtre national algérien (TNA) Mahiédine-Bachtarzi, qui abrite cette année cet événement dédié à la danse contemporaine, la commissaire du festival, Fatima Zohra Namous Senouci a affirmé que la 13ème édition mettra à l'honneur, la Palestine, en offrant une "fenêtre unique sur la richesse et la diversité de sa culture" à travers une performance vibrante et libre. Ce choix, a-t-elle appuyé, traduit "l'empreinte profonde que la culture palestinienne laissée sur la scène internationale", invitant le public à un voyage artistique et surtout émotionnel. Qualifiant de "riche" et "diversifiée" la programmation de cette édition, Mme Namous a précisé, qu'outre l'Algérie, représentée par plusieurs troupes dont le Ballet de l'Opéra d'Alger, 7 autres pays (Chine, Syrie, Sénégal, Russie, Es-



pagne, Italie et Tchéquie) prendront également part à cet événement qui accueille la Palestine en invitée d'honneur. La cérémonie d'ouverture sera marquée par une création chorégraphique "inédite" algéro-palestinienne, intitulée "Ah ya Ghaza" (ô Gaza), mise en scène par Fatima Zohra Namous et une mu-

sique signée Mohamed Abdelouahab, de la chanson "Asbah andi el ane boundoukia" (J'ai maintenant un fusil), chantée pour la première fois en 1968 par Oum Keltoum, en hommage à la lutte et à la résistance des Palestiniens face à l'ennemi sioniste. La participation algérienne sera marquée par des

spectacles de plusieurs troupes notamment "Lemsa" de Annaba, "Raks" de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri (Tizi Ouzou), "KBS" de Ain Defla et la troupe de l'Etablissement Arts et culture d'Alger, selon les organisateurs. Parallèlement aux spectacles, un hommage à Sahra Khmida (1953-2009), une des figures marquantes de la première génération du Ballet national algérien, sera rendu. Chorégraphe et responsable de la troupe des arts populaires de l'ONCI (Office national de la culture et de l'information), "Sahra Khmida a œuvré à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine culturel algérien", a souligné la commissaire du festival. Par ailleurs, des master classes consacrées à la danse contemporaine et animées par des chorégraphes d'Algérie, du Sénégal, de Tchéquie et de Palestine, ainsi qu'une conférence académique, sont également au programme de cette édition. Organisé sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, le Festival international de la danse contemporaine est un rendez-vous annuel artistique qui se veut un pont culturel entre l'Algérie et les pays du monde entier.

Plus de 4000 artistes boycottent les institutions cinématographiques sionistes

Plus de 4000 artistes internationaux boycottent les institutions cinématographiques sionistes en dénonciation du génocide contre Ghaza. Plus de 4000 acteurs, réalisateurs et artistes, dont plusieurs stars hollywoodiennes, ont signé une initiative appelant au boycott des institutions cinématographiques sionistes accusées de complicité dans les crimes de guerre, l'apartheid et la politique d'anéantissement menée contre le peuple palestinien, indique l'agence Wafa. Le texte engage les professionnels du cinéma à refuser toute collaboration avec les festivals, salles ou institutions israéliennes jugées complices des violations des droits humains. «En tant que cinéastes, acteurs et professionnels du secteur, nous sommes conscients du pouvoir du cinéma dans la formation des imaginaires»,

souligne la déclaration. La lettre rappelle que plusieurs institutions cinématographiques sionistes ont contribué à «occulter ou justifier» les crimes commis contre les Palestiniens, et fait écho aux campagnes culturelles de boycott contre l'Afrique du Sud durant l'apartheid. Les artistes affirment répondre à l'appel de cinéastes palestiniens exhortant l'industrie mondiale du cinéma à

rompre le silence et à mettre fin à toute complicité avec l'oppression. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan de l'agression de l'occupation dans la bande de Ghaza s'élève à 64 871 martyrs et 164 610 blessés. Des sources médicales ont annoncé, dimanche, que 68 martyrs et 346 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

rompre le silence et à mettre fin à toute complicité avec l'oppression. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan de l'agression de l'occupation dans la bande de Ghaza s'élève à 64 871 martyrs et 164 610 blessés. Des sources médicales ont annoncé, dimanche, que 68 martyrs et 346 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Le grand public se fiche de l'intelligence artificielle, et c'est un problème pour les fabricants de smartphones

Les constructeurs de smartphones et les géants du Web misent sur l'IA pour relancer leurs ventes, mais les consommateurs semblent bouder les premières fonctionnalités disponibles.

L'intelligence artificielle est la nouvelle grande révolution technologique. Impossible de passer à côté de cette technologie qui, mois après mois, s'invite dans tous les produits et services, qu'ils soient destinés aux professionnels ou aux entreprises. Vous avez sans doute dû essayer ChatGPT d'OpenAI ou Gemini de Google pour rédiger un texte, réaliser un brainstorming ou retourner une photo en quelques instants. Les marques de smartphones ont bien compris que l'IA peut être le nouvel eldorado à même de relancer les ventes de téléphones, en baisse ces dernières années, mais le grand public semble bien plus réticent à renouveler ses terminaux pour profiter des avantages apportés par les modèles de langage.

Des services d'IA encore très peu utilisés

C'est une étude de nos confrères de CNET qui devrait donner des sueurs froides aux plus grandes marques que sont Samsung, Google ou Apple, qui lance d'ailleurs sa suite Apple Intelligence dès ce mois d'octobre aux États-Unis. Selon cette consultation, les consommateurs ne seraient pas aussi enthousiastes vis-à-vis de l'intelligence artificielle que veulent le penser les géants du Web et des nouvelles technologies. Si seulement 25 % des sondés trouvent les fonctionnalités d'intelligence artificielle utiles, ils sont pourtant peu nombreux à les utiliser. Seulement 12 % des personnes interrogées utilisent régulièrement ChatGPT, Gemini ou tout autre chatbot, et 10 % utilisent fréquemment l'IA pour retourner une photo. Petite lueur



d'espoir pour les constructeurs : les jeunes générations semblent un peu plus intéressées par ces outils. Dans cette population, 20 % des utilisateurs se servent régulièrement de ChatGPT ou assimilés.

Des batteries plus grosses et plus de stockage : Des critères de renouvellement pratiques et terre à terre

L'intelligence artificielle n'est pas non plus l'un des motifs évoqués pour renouveler un smartphone. Seuls 18 % des personnes sondées déclarent que l'intégration d'une IA pourrait les motiver à choisir un smartphone qui en est équipé.

Les consommateurs ont des besoins bien plus concrets pour les inciter à remplacer leur téléphone. Le premier critère évoqué est une autonomie plus importante, avec 61 % des sondés, puis un stockage plus fourni (46 %) et de meilleures capacités photo (38 %). De plus, 44 % des personnes interrogées déclarent renouveler leur smartphone une fois celui-ci cassé ou obsolète. Les cycles de renouvellement ne cessent d'augmenter, avec des consommateurs qui gardent leurs smartphones trois ou quatre ans, et l'IA ne semble pas près de changer cette tendance.

Dernière information qui ne va toujours pas dans le sens de l'industrie : seuls 9 % des sondés se déclarent prêts à payer pour un abonnement à un service d'intelligence artificielle, et 40 % ne veulent pas investir un centime dans cette technologie. Les utilisateurs sont déjà abonnés à de nombreux services, notamment de streaming vidéo, et ne souhaitent pas alourdir un peu plus leur budget. Si Google ou Apple espèrent tirer des revenus de leurs activités d'intelligence artificielle, ils seraient bien avisés d'attendre encore quelques années supplémentaires.

Microsoft lance des "agents IA" à créer soi-même



Microsoft a lancé lundi de nouveaux outils d'intelligence artificielle (IA) générative, pour permettre notamment à ses clients de créer leurs propres "agents IA", des assistants numériques capables de converser avec les humains et d'exécuter des tâches en leur nom. A terme, "toutes les organisations disposeront d'une constellation d'agents - allant d'un simple système de question-réponse (robot conversationnel, NDLR) à l'autonomie totale", estime le géant américain des technologies, dans un communiqué. Depuis 2023, Microsoft, Google et leurs concurrents déploient à

toute vitesse des applications d'IA générative comme ChatGPT (OpenAI), qui produisent toutes sortes de contenus sur simple requête en langage courant. Elles ont récemment gagné en fonctionnalités, comme la capacité d'interagir à l'oral, d'interpréter des images, de générer des vidéos, etc. Mais le graal de la Silicon Valley, ce sont les assistants IA, qui fonctionnent grâce à un modèle de langage généraliste mais sont en plus "formés" sur un corpus de données propre à une organisation ou à une personne. Un agent IA ayant accès à l'agenda et à la boîte email d'un

individu peut par exemple prendre des rendez-vous ou répondre à des invitations. A partir de novembre, les organisations intéressées pourront créer leur propre assistant IA autonome via la plateforme Copilot Studio. "Ils travailleront au nom d'un individu, d'une équipe ou d'une fonction pour exécuter et orchestrer les processus de l'entreprise", a détaillé Microsoft. Certaines entreprises ont déjà testé Copilot Studio, comme la firme de consultants McKinsey, qui a conçu un agent pour "accélérer le processus d'accueil de nouveaux clients", réduisant ainsi les tâches

administratives liées de 30%, selon le géant des logiciels. Microsoft commercialise déjà des assistants baptisés "Copilot", et a annoncé lundi le lancement de dix nouveaux agents autonomes pour des entreprises, spécialisés dans les ventes, la chaîne d'approvisionnement ou encore le service client. Ils sont censés permettre aux utilisateurs de gagner en productivité et, donc, en rentabilité. Peu connues du grand public, ces applications commerciales permettent aux groupes technologiques de justifier leurs investissements massifs dans l'IA générative, car elles commencent à générer des revenus, contrairement aux outils mis en ligne à la disposition du grand public. Microsoft a parié tôt sur l'IA générative en investissant dans OpenAI, avant le lancement de ChatGPT. Le fabricant de Windows a injecté, en tout, 13 milliards de dollars dans la start-up californienne et a annoncé plus de 15 milliards d'investissements dans l'IA à l'étranger cette année. Et ce n'est pas fini: l'IA générative nécessite de nouveaux serveurs sophistiqués et beaucoup d'électricité, au point que Microsoft, Google et Amazon ont passé des contrats d'approvisionnement en énergie nucléaire.

MONDIAL DE L'AUTO 2024 : XPENG dévoile la P7+, "le premier modèle au monde défini par l'IA"

Depuis le 14 octobre 2024, le Mondial de l'Auto 2024 est officiellement lancé. Au programme, innovations en tout genre, concept car déjantés et "petits" nouveaux sur le marché français. Comme avec XPENG, le constructeur chinois récemment arrivé en France et qui a dévoilé son modèle phare de cet événement : la P7+, une voiture électrique particulière qui est "basée sur l'IA".

XPENG, un futur grand de l'électrique en Europe ?

Aujourd'hui, en France et en Europe, les acteurs majeurs et reconnus du monde de la voiture électrique se nomment principalement Tesla et BYD. L'un est Américain, l'autre est Chinois et les deux essaient de se tailler la part du lion sur le Vieux Continent. Mais ils ne sont pas les seuls. En effet, si l'on prend en compte les constructeurs traditionnels ou ceux qui ont gagné leur notoriété grâce aux moteurs thermiques, Tesla et BYD sont loin, très loin d'être les seuls sur le marché de l'électrique. De plus, si on ajoute ceux, comme les deux géants que l'on a cités, qui ne se développent que grâce à l'électrique, à l'image de XPENG. Arrivée en France au cours du printemps 2024, la firme chinoise est désormais présente dans 10 autres pays européens et dans 30 pays et régions dans le monde au global. En se positionnant sur le marché des voitures électriques intelligentes et où l'IA est largement présente, XPENG entend faire concurrence à Tesla et BYD grâce à ses berlines hautement technologiques.

Une marque qui amorce la "prochaine révolution"

À l'occasion du Mondial de l'Automobile 2024, XPENG a donc dévoilé un modèle de berline révolutionnaire, la P7+. Cependant, à en croire les mots de Xiaopeng He, le fondateur et président de la marque, ce ne serait que le début. "XPENG estime que l'avenir de l'industrie automobile est ancré dans la technologie, l'IA et la conduite autonome étant appelées à constituer la prochaine révolution. La technologie doit profiter à l'utilisateur. Aujourd'hui, les voitures XPENG assistent les conducteurs grâce à des systèmes avancés d'aide à la conduite et, dans un avenir proche, elles prendront des décisions autonomes, devenant ainsi le compagnon du conducteur ou un majordome mobile, révolutionnant ainsi l'expérience de la mobilité pour nos clients du monde entier." peut-on lire dans un communiqué de presse de la marque chinoise. Ainsi, le Mondial de l'Auto 2024 ne marquerait qu'une simple étape pour la marque et son arrivée dans le marché européen.

P7+, une berline conçue par et pour l'IA

L'intelligence artificielle se développe de plus en plus. C'est un fait. Et on retrouve cette technologie dans de plus en plus d'objets du quotidien. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se retrouve au cœur des avancées automobiles. Au sein de l'expérience de conduite, l'intelligence artificielle s'intègre de plus en plus. On le voit notamment avec les avancées notables en matière de conduite autonome. Mais XPENG a décidé de se démarquer en proposant une berline où l'IA prend part à l'expérience du conducteur dès la production de la voiture. Ainsi, la P7+ a notamment vu son châssis être désigné par cette technologie, devenant donc, comme l'indique le communiqué de la marque "le premier véhicule au monde défini par l'IA". Sur la route, l'intelligence artificielle apprendra des habitudes et les besoins du conducteur pour lui proposer une expérience et un trajet qui correspondent à ses attentes de conduite. Pour cela, la P7+ de XPENG intègre au niveau technologique : Un système ADAS (Advanced Driver Assistance System) ou Système avancé d'aide à la conduite. Ce dernier consiste à aider le conducteur à avoir une conduite plus simple, plus fluide et plus sécuritaire (lire les panneaux, prévenir d'une collision, correction de trajectoire, le freinage automatique d'urgence...) - Ce dernier recevra notamment des mises à jour gratuites et sans la nécessité d'avoir un abonnement. Le système AI Hawkeye. Celui-ci est doté de deux caméras et de radars pour permettre une plus grande précision et une plus grande clarté lors de la conduite intelligente du véhicule, mais aussi pour la transmission d'informations au conducteur.



Jeudi 18 Septembre 2025

**RENTREE SCOLAIRE :
Les SMA et Ooredoo
distribuent 10.000
cartables**



En prévision de la rentrée scolaire, les Scouts musulmans algériens (SMA), en partenariat avec l'opérateur Ooredoo, ont lancé une vaste campagne nationale sous le slogan «Un petit cartable qui porte de grands rêves». À travers tout le pays, 10.000 cartables garnis de fournitures scolaires, seront distribués aux enfants issus de familles modestes, avec une attention particulière pour ceux des régions frontalières et du Grand Sud.

Grand soulagement

Le Camp international des scouts de Sidi Fredj a pris, mardi, l'air d'une scène de fête avec des chants de scouts et des éclats de rires d'enfants avançant fièrement, cartables flambant neufs sur le dos, parfois plus grands qu'eux. Dès les premières heures, les familles affluaient sur les lieux. Des mères, visiblement émues, peinaient à retenir leurs larmes. «C'est un grand soulagement pour nous, confie une maman de trois enfants. Les prix des fournitures sont devenus trop chers, et sans cette aide, je ne sais pas comment j'aurais pu envoyer mes enfants à l'école.» *L. Ahmadou*

**AFRIQUE DU SUD :
Trois morts au cours
d'une fusillade
dans un restaurant ...**

L'homme qui avait insisté pour rentrer dans le restaurant avec une arme à feu est décédé de ses blessures, tout comme deux de ses gardes du corps. C'est l'histoire d'une fusillade qui fait trois morts en raison... d'une interdiction d'armes à feu. Le drame s'est déroulé en Afrique du Sud, dans un restaurant de Johannesburg, la capitale. Un homme d'affaires et deux de ses gardes du corps ont été tués, et quatre personnes blessées.

**SOUDAN:
Dix civils tués dans
une attaque attribuée
aux paramilitaires**

Dix civils ont été tués dans la nuit de lundi à mardi lors d'une attaque attribuée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) dans l'Etat d'Al-Jazira, dans le centre du Soudan, ont indiqué mardi des militants pro-démocratie. Le Comité de résistance de Madani, qui appartient à un réseau de militants pro-démocratie, a annoncé dans un communiqué que « les FSR avaient tué dans la nuit de lundi 10 civils dans le village de Barborab, à 85 km au nord-est de Wad Madani », la capitale de l'Etat d'Al-Jazira.

LE MCO PERD DANS LE TEMPS ADDITIONNEL FACE AU MCA:

**Les Hamraoua tombent malgré
leur supériorité numérique !**

La formation du Mouloudia d'Oran est redescendue sur terre mardi soir au stade du martyr Ali «La pointe» en perdant face au champion sortant, le MCA, sur le score de trois buts à deux, dans le temps additionnel de ce match, pourtant les Oranais ont joué toute une mi-temps en supériorité numérique après l'expulsion de Tabti dans le temps additionnel de la première période.

L'entraîneur espagnol des Hamraoua a opéré deux changements dans le onze rentrant par rapport à l'équipe qui avait pris le meilleur sur la JSK le week-end dernier, cela en incorporant, l'international botswanais, Edwin au milieu de terrain et en mettant le Gabonais, Jobé Omar à la pointe de l'attaque, à la place respectivement de Aziz Moulay et le jeune attaquant Goudjil. Sans la présence du public, en raison, du huis-clos, le match était très disputé des deux côtés et le MCA en, voulait et a pu ouvrir la marque à la 15ème minute, par le biais de Naidji qui profite d'un joli travail entre Belhoua et Helaimia (1-1). Le MCO s'est réveillé, même si le MCA a continué à se créer des opportunités, mais sur un corner bien lifté par Aoudjene et un mauvais renvoi de Abdelaoui, Edwin profite de l'opportunité et met le ballon au fond des filets (1-1). Cinq minutes après, Bayazid profite d'une bévée monumentale de Hamra dans les 18 Yards pour venir battre à bout portant le gardien Leonard (2-1). Dans le temps additionnel de cette première mi-temps, Tabti commet l'irréparable devant Belkhit, un geste anti-sportif, repéré par le V.A.R, ce qui contraint l'arbitre à lui sortir le carton rouge, ainsi le MCA jouera toute cette deuxième période à 10. En deuxième mi-temps, le coach Garrido a apporté des changements en incorporant, Aziz Moulay, Bakoh et Oussama Keddour. Le MCO a bien profité de cette supériorité numérique pour remettre les pendules à l'heure à la 68ème minute profitant d'une grossière erreur de Abdellaoui qui profite au rentrant Aziz Moulay qui égalise (2-2). Alors qu'on se dirigeait vers ce match nul, dans le temps additionnel



de la partie, l'Ivoirien Kipré dribble son vis-à-vis sur le flanc gauche et centre pour le jeune Yacine Hamadouche qui prend le meilleur sur son vis-à-vis et met le ballon au fond des filets offrant la deuxième victoire de la saison pour le Doyen qui rejoint le MCO dans le haut du classement avec 7 points, puisque désormais 5 équipes se partagent la première place. De son côté, le MCO revient à la case départ et devrait se remettre au travail et gagner à nouveau lors de la prochaine journée en recevant le PAC. *L.Nacer*

**Saisie plus de 11.000 comprimés psychotropes
à El Meghaier**

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Amrane, relevant du groupement d'El Meghaier, ont réussi à intercepter une importante cargaison de psychotropes. L'opération a eu lieu lors d'un point de contrôle routier installé au carrefour reliant les routes nationales n°123 et n°3, a indiqué, mardi, le commandant Ferhi Laâdjailia, chef de la compagnie de la Gendarmerie nationale de El Meghaier. Les gendarmes ont procédé au contrôle d'un bus de transport de voyageurs de marque Higer, en provenance d'une wilaya du Sud

et se dirigeant vers une wilaya de l'Ouest. Au moment de la fouille des bagages, les agents ont découvert une valise contenant pas moins de 11.100 comprimés de type Prégabaline 300 mg soigneusement dissimulés. La marchandise illicite appartenait à deux passagers, immédiatement identifiés et arrêtés sur place. Les deux suspects ont été conduits au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. A l'issue des investigations, ils seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Djamaa, a-t-il conclu.

INTERPOL :

Saisie record de méthamphétamine dans 18 pays



Interpol a annoncé, mardi, la « saisie record » durant l'été de près de 300 millions de comprimés de méthamphétamine sur le continent américain et en Asie lors d'une opération de police internationale. Au total 386 personnes ont été arrêtées et les policiers ont mis la main sur 76 tonnes de drogues, dont 51 de métham-

phétamine (sous forme liquide et solide), durant ces interventions menées du 30 juin au 13 juillet dans 18 pays et baptisées « Lionfish-Mayag III », précise dans un communiqué Interpol dont le siège est à Lyon, en France.

**La valeur totale de la drogue confisquée
stimée à 6,5 milliards de dollars**

La valeur totale de la drogue confisquée a été estimée à 6,5 milliards de dollars (5,5 Mds EUR), assure l'organisation internationale de police criminelle. Interpol souligne notamment la saisie exceptionnelle de 297 millions de comprimés de « yaba » parmi la méthamphétamine, des pilules qui circulent beaucoup en Asie du Sud-Est. Les autres drogues récupérées sont du fentanyl, de la cocaïne, de l'héroïne et de la kétamine notamment. Les trafiquants rivalisaient parfois d'ingéniosité: certaines substances étaient dissimulées dans une planche à voile, parmi des ananas, dans des machines à café, des sachets de thé ou des sacs de croquettes pour chat, signale par exemple Interpol.

**MEXIQUE :
Dix personnes tuées
dans l'attaque armée
d'un bar**

Dix personnes ont été tuées, et au moins sept autres ont été blessées, dans l'attaque d'un bar par quatre personnes, samedi soir à Queretaro dans le centre du Mexique. Dix personnes ont été tuées dans l'attaque d'un bar par quatre individus armés, samedi soir à Queretaro dans le centre du Mexique. « Quatre personnes armées sont arrivées avec des armes de longue portée à bord d'une camionnette », a indiqué Juan Luis Ferrusca Ortiz, le responsable de la sécurité publique de cette ville, généralement épargnée par la narcoviolence, dans une vidéo postée sur X.

**EVALUE A PLUS DE 76,4
MILLIARDS D'EUROS :
Découverte du plus
grand gisement d'or
au monde**

C'est dans le comté de Pingjiang, dans le nord-est de la province du Hunan, que ce gisement hors normes a été détecté. Selon les premières analyses, le site renfermerait des concentrations extraordinaires de minerai, atteignant 138 grammes d'or par tonne. Pour comparaison, une concentration de 8 grammes par tonne est déjà considérée comme de haute qualité dans l'industrie minière. Le Bureau géologique du Hunan a identifié 40 veines aurifères s'étendant jusqu'à 2 kilomètres de profondeur.

**REPUBLIQUE TCHEQUE :
Six morts dans
l'incendie
d'un restaurant**

L'incendie a également fait 8 blessés, dont 6 gravement brûlés. Six personnes sont mortes et huit autres ont été blessées dans l'incendie d'un restaurant de la ville de Most, dans le nord-ouest de la République tchèque, ont annoncé dimanche les services de secours. « Le feu s'est propagé extrêmement vite après qu'un radiateur à gaz a été probablement renversé », ont indiqué les pompiers sur X. L'incendie s'est déclaré tard samedi dans une terrasse en bois adjacente au restaurant U Kojota dans la ville de Most, à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la capitale Prague. Il a été maîtrisé après minuit, ont précisé les pompiers. Le chef de la police régionale, Zbynek Dvorak, a déclaré à la télévision tchèque que la piste terroriste avait été écartée et noté que l'incendie avait été causé par négligence.

**HAMMADI :
Des manuscrits anciens
révélés**

Il y a plus de 70 ans, plusieurs textes gnostiques ont été découverts à Nag Hammadi, en Égypte. Cette galerie se penche sur l'histoire de ces livres anciens et sur la controverse qui les entoure. Pourraient-ils vraiment être les livres manquants de la Bible ?